

PRODUCTION ANIMALE

PRODUCTION VÉGÉTALE

MARCHÉ

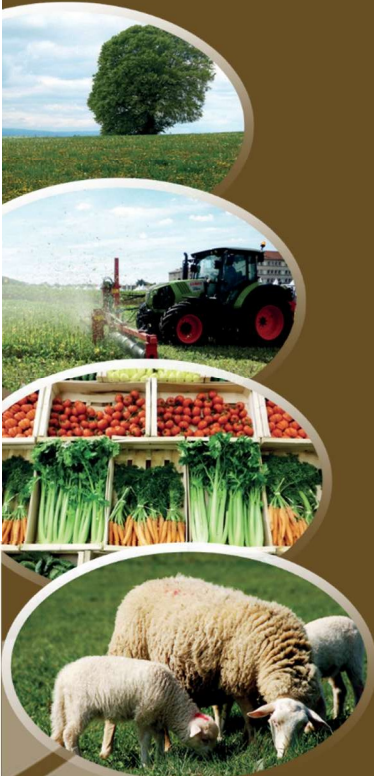
ÉCOLOGIE & RURALITÉ

VIE PROFESSIONNELLE

RECHERCHE & SYSTÈME
SPÉCIFIQUE

N°329 **BIO**
PRESSE

AVRIL 2026



SOMMAIRE

Agenda

Présentation de documents par thématique

Ecologie et ruralité
Marché
Production animale
Production végétale
Recherche et système spécifique
Vie professionnelle

Brèves

Tarifs des services documentaires

Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités



Revue éditée et imprimée par ABioDoc
Centre National de Ressources
en Agriculture Biologique,
avec le soutien du ministère
en charge de l'Agriculture,
de l'Agence Nationale de la
Cohésion des Territoires,
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup
Campus agronomique de Clermont
89, Avenue de l'Europe
CS 82212 - 63370 LEMPDES (France)
Tél : 04.73.98.13.99

abiodoc.contact@vetagro-sup.fr
www.abiodoc.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Etienne PAUX - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc


RÉALISATION


Esméralda RIBEIRO et Sophie VALLEIX


ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Aurélie BELLEIL, Pauline BOBB, Briec CORNET, Esméralda RIBEIRO, Myriam VALLAS, Sophie VALLEIX

 Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>

 Suivez ABioDoc sur <https://bsky.app/profile/abiodoc.bsky.social>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.youtube.com/@abiodoc-vetagrosup4086>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.linkedin.com/in/abiodoc-vetagro-sup-831559206/>

- [Ecologie et Ruralité Agriculture Durable](#)
- [Ecologie et Ruralité Agriculture-Environnement](#)
- [Ecologie et Ruralité Développement Rural](#)
- [Ecologie et Ruralité Energie](#)
- [Ecologie et Ruralité Environnement](#)
- [Marché Filière](#)
- [Production Animale Apiculture](#)
- [Production Animale Elevage](#)
- [Production Végétale Arboriculture](#)
- [Production Végétale Autres Cultures](#)
- [Production Végétale Contrôle des Adventices](#)
- [Production Végétale Grandes Cultures](#)
- [Production Végétale Jardinage](#)
- [Production Végétale Maraîchage](#)
- [Production Végétale Plantes Aromatiques et Médicinales](#)
- [Production Végétale Protection Phytosanitaire](#)
- [Production Végétale Sol](#)
- [Production Végétale Viticulture](#)
- [Recherche et Système Spécifique Agriculture Biodynamique](#)
- [Recherche et Système Spécifique Agroforesterie](#)
- [Recherche et Système Spécifique Recherche](#)
- [Recherche et Système Spécifique Ressources Génétiques](#)
- [Vie Professionnelle Economie](#)
- [Vie Professionnelle Etranger](#)
- [Vie Professionnelle Politique Agricole](#)
- [Vie Professionnelle Réglementation](#)

Ecologie et Ruralité Agriculture Durable

Stocker l'eau dans ses sols avec l'hydrologie régénérative

L'ATOUT TREFLE

L'hydrologie régénérative est définie comme la science de la régénération des cycles de l'eau douce par l'aménagement du territoire. Cela concerne l'eau de surface, mais aussi l'eau stockée dans les sols et les végétaux. Sur les exploitations agricoles, des aménagements spécifiques peuvent ainsi permettre d'améliorer les cycles de l'eau et, donc, la résilience aux sécheresses. En Vendée, le GAEC Ursule, conduit en agriculture biologique, a bénéficié d'un accompagnement, à titre expérimental, pour l'aménagement de trois de ses parcelles soumises à des problématiques de gestion de l'eau. Les solutions mises en œuvre sont présentées dans cet article.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

ATOUT TREFLE (L') N° 117, 01/09/2025, p. 9-10 (2)

réf. 329-100

Ecologie et Ruralité Agriculture- Environnement

ATClimA : Animation thématique transversale sur l'adaptation au changement climatique : Livret pépites

CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

Piloté par Chambres d'agriculture France avec la coopération agricole, l'ACTA et la FNAB, le projet ATClimA (2023-2025) visait à développer et à diffuser des solutions d'adaptation au changement climatique, en agriculture, en mobilisant les contributeurs et réalisateurs CASDAR. Dans ce cadre, plusieurs projets ont été identifiés. Parmi ceux-ci, le projet ClimaTerra vise à améliorer l'accompagnement des transformations agroécologiques des fermes, à l'échelle de la France. Le projet Smacc, en Auvergne, développe des solutions d'adaptation au changement climatique en maraîchage bio. ClimatVeg, porté par Vegepolys Valley, développe des solutions d'adaptation en production végétale et conduit des essais variétaux. Inrae porte le projet Bag'Agés, qui étudie les performances de systèmes agroécologiques, notamment concernant les fonctionnements hydrologiques. Climat-Culteur est un projet qui construit une boîte à outils pour l'adaptation au changement climatique. Porté par le Réseau Haies France, le projet Resp'Haies développe de nouveaux outils et référentiels sur les haies. L'Idele pilote le projet Cap'Climate territoires, pour l'adaptation des systèmes caprins. Le réseau Civam et l'ADMM (Agriculture Durable de Moyenne Montagne) ont rédigé un recueil d'expériences « Aléas climatiques en Massif central ».

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=220450

2025, 22 p., éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

réf. 329-061

Les couverts végétaux : un levier pour renforcer les services écosystémiques en agriculture

CONSTANT Nicolas / SELA Marie / CARRIERE Amélie / ET AL.

Un couvert végétal est une plante cultivée sur une parcelle pour ses services agronomiques et/ou environnementaux, en opposition aux cultures de rente. Les formes de couverts végétaux sont multiples : ils peuvent être composés de cultures en pur ou en mélange, ils peuvent être dans le rang ou en inter-rang, ils peuvent être permanents ou être implantés entre deux cultures de rente (en interculture), etc. Les couverts sont associés à de nombreux services : absorption des reliquats d'azote, apport d'azote dans le sol dans le cas des légumineuses, apport de matière organique dans le sol, régulation des bioagresseurs, maintien des auxiliaires de culture, etc. En France, les instituts techniques agricoles portent différents projets de recherche et développement qui traitent des couverts végétaux : Graal, Bbsocoul (grandes cultures), Recital (filière lavande), Resivol, Valorage (volailles), etc. Ces projets se focalisent sur les multiservices rendus par les couverts végétaux, la fertilité des sols, le maintien d'une biodiversité fonctionnelle et sur les méthodes de gestion des couverts.

2025, 12 p., éd. ACTA - LES INSTITUTS TECHNIQUES AGRICOLES

réf. 329-060

Dossier : Mise en place de suivis de biodiversité dans des fermes maraîchères en agriculture biologique

FOULON Emerys / SAUTON Anne-Marie

Le GIEE « Les Îlots de Biodiversité » regroupe des maraîchers bio de la Marne et des Ardennes. Le GIEE vise à développer des aménagements favorables à la biodiversité sur les exploitations de ses membres (haies, bandes fleuries, mares), dans un contexte géographique dominé par les grandes cultures. Une des fermes du groupe, le Jardin Bio de la Croyère, a fait l'objet d'un suivi faunistique. 4 phases de piégeage se sont déroulées entre juin et septembre 2025, pour évaluer le nombre d'arthropodes présents. Les piégeages ont été effectués à différentes distances d'une bande fleurie, composée d'achillée millefeuille, de souci et de capucine, installée en 2024. Les relevés suggèrent que les auxiliaires (araignées, carabes, staphylins, etc.) sont favorisés par la présence de la bande fleurie. Celle-ci abrite également un certain nombre de ravageurs, mais sans que cela ne soit problématique pour les cultures. Les araignées ont été particulièrement présentes, pendant toute la saison.

LES LETTRES AB - MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST N° 78, 01/11/2025, p. 9-12 (4)

réf. 329-057

Fruits et légumes : Boycoter l'Espagne ?

ABDOUN Elsa

La région d'Almería, dans le Sud de l'Espagne, produit et exporte une grande quantité de fruits et légumes, dont 2,1 millions de tonnes sont exportées vers la France. Cette production intensive pose plusieurs problèmes. Le manque d'eau est compensé par des usines qui désalinisent l'eau de mer, avec un fort coût énergétique. L'usage de bâches plastiques produit de nombreux déchets polluants. Les conditions de travail révèlent de nombreuses infractions au droit : salaires en dessous du salaire minimal (7,80€/heure), heures supplémentaires non payées, travail sous les serres à 40°C, etc. Au niveau des résidus de pesticides, une étude de Que Choisir suggère que les fruits et légumes d'Espagne présentent, en moyenne, un peu plus de résidus de pesticides que les productions françaises, mais avec des exceptions. Concernant la filière bio dans la région d'Almería, la réglementation permet de limiter les risques de pollution chimique, mais n'encadre ni l'irrigation, ni les droits sociaux, ni les déchets plastiques. Pour réduire la concentration des productions sur une seule région, afin de réduire la pression sur l'eau et le risque de pollution, une agronome d'Inrae conseille de valoriser la filière française bio et locale. QUE CHOISIR N° 651, 01/11/2025, p. 10-17 (8)

réf. 329-121

Production alimentaire et respect des écosystèmes fragiles, est-ce compatible ?

LA SPINA Sylvie

Ce dossier se penche sur les bancs de maërl, qui constituent l'écosystème marin le plus diversifié d'Europe, abritant plus de 900 espèces d'invertébrés et 150 espèces d'algues. S'y trouve notamment une algue calcaire, nommée lithothamne, pouvant servir d'amendement calcique. Cette algue a été commercialisée dès 1960 par Raoul Lemaire, qui a créé plus tard la marque Calmagol (calcaire-magnésium-oligo-éléments). Les entreprises ont alors exploité le maërl des Glénan pour récupérer cet amendement. Actuellement, le lithothamne n'est plus

utilisé comme épandage régulier dans les champs, mais plutôt à petite dose (complément minéral en élevage), son prix ayant fortement augmenté. De plus, les sols wallons sont, pour la plupart, déjà excédentaires en magnésium. L'histoire de l'exploitation du lithothamne, les premières utilisations du maërl et l'évolution des méthodes d'extraction sont présentées. L'exploitation industrielle de cette ressource risquait d'en provoquer le tarissement, ce qui a provoqué des inquiétudes dès 1970. Malgré le risque environnemental, les entreprises ont continué d'exploiter le maërl en mettant en avant des arguments économiques. C'est suite à la définition des sites Nature2000, comprenant les bancs de maërl, au début des années 2000, que la pression juridique menée par les associations environnementales a fini par l'emporter. L'extraction de maërl s'est arrêtée définitivement en 2011, en France.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VALERIANE N° 177, 01/01/2026, p. 6-13 (8)

réf. 329-019

Ecologie et Ruralité Développement Rural

Les chemins de l'installation en système herbager

OGEL Tyfenn

En 2024, 170 installations en bovins lait ont été aidées en Bretagne. Deux fermes témoignent de leur installation en système herbager. Lara et Antoon Nuttens se sont installés en 2023, après avoir visité 15 fermes. Ils ont repris une ferme, comprenant 60 ha et 70 vaches laitières pour 370 000 €. Après 2 ans, la ferme a été convertie en bio, toutes les surfaces ont été passées en herbe et le système est maintenant en monotraite. Les deux gérants précisent que 40 000 € ont été nécessaires pour régler les imprévus (pannes de matériel, etc.). Amaël Samson a repris la ferme laitière familiale pour 310 000 €. Il a construit une stabulation au milieu des surfaces en herbe pour rendre 55 ha accessibles au troupeau.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

ECHO DU CEDAPA (L) N° 180, 01/09/2025, p. 6-7 (2)

réf. 329-126

Développer un projet agritouristique en Drôme : 10 fiches

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA DRÔME / CIVAM DROME / ACCUEIL PAYSAN
/ ET AL.

Chacune de ces 10 fiches présente un projet agritouristique dans la Drôme : l'origine du projet, la ferme en bref, l'activité en chiffres, les atouts de l'activité et les recommandations des exploitants. 7 de ces exploitations sont en bio : Table Paysanne La Ferme Cottin ; Petite restauration Domaine Peylong ; Gîte à la ferme Ferme du Rougequeue ; Hébergement insolite (roulotte) Ferme Bio Le Panicaut ; Accueil pédagogique La petite ferme de Maoliga ; Accueil de loisirs Domaine des Gravennes ; Accueil pédagogique Quintet Condiments. Les 3 autres sont en conventionnel : Accueil camping-cars Domaine La Pellegrine ; Accueil social Centre d'Ogotai ; Ferme Auberge L'inattendue.

<https://aura.chambres-agriculture.fr/sinformer/nos-publications>

2025, 20 p., éd. CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA DRÔME / BIENVENUE A LA FERME

réf. 329-111

Dossier : Reprenons la terre au machisme !

LEJEUNE Nina / CHAPELLE Sophie / CEALIS Alexandra / ET AL.

La Confédération Paysanne milite pour le droit des femmes agricultrices et pour leur représentation dans ses instances. Des évolutions positives sont observables depuis plusieurs années (droit au congé maternité, augmentation du nombre de cheffes d'exploitation, etc.), mais des améliorations sont encore nécessaires. Plusieurs membres de la Commission femmes de la Confédération témoignent des avancées et des inégalités persistantes (accès au foncier, au capital, etc.). Le réseau Fadear et Adear encadre, depuis 4 ans, des formations et des groupes de discussion en non-mixité, c'est-à-dire uniquement réservés aux femmes, pour faciliter la lutte contre le sexisme. En Eure-et-Loir, des agricultrices bio se sont regroupées et se soutiennent face à des tentatives d'intimidation. Le statut de conjointe collaboratrice, précaire, peut être remplacé par d'autres statuts. Concernant les VSS (violences sexistes et sexuelles), le réseau Fadear et celui de la Confédération Paysanne cherchent à développer des outils de sensibilisation, de prévention et de soutien aux victimes dans leurs réseaux. Un groupe de travail se réunit autour du sujet de la lutte contre l'extrême droite en tant que femme et paysanne.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 421, 01/11/2025, p. i-viii (8)

réf. 329-069

Qualité de vie au travail : Maternité à la ferme : Des avancées, mais un chemin encore inégal

LAMBERT Eline / LANNUZEL Alexandra / FOLLIN Emmanuelle / ET AL.

En France, les congés maternité pour les agricultrices durent 16 semaines, dont 8 semaines d'arrêt obligatoires. Suite au dépôt d'un dossier à la MSA, le Service de Remplacement est chargé de trouver un.e salarié.e pour la durée du congé maternité ; il est également possible, pour la ferme, d'embaucher directement un.e remplaçant.e. Dans tous les cas, les allocations couvrent 100 % des frais liés au remplacement. Si aucune solution de remplacement n'a été trouvée, des indemnités peuvent compenser les pertes. Pour les pères agriculteurs, le congé paternité comprend 7 jours obligatoires et 18 optionnels. Une maraîchère bio, installée en GAEC sur 1,5 ha, dans le Morbihan, témoigne sur sa maternité. Elle estime que la durée du congé maternité est trop courte par rapport à l'impact physique d'une grossesse, surtout dans le cadre d'un métier physique comme le maraîchage. Concernant le service de remplacement, la ferme a directement embauché un remplaçant pour s'assurer de ses compétences en maraîchage, ce qui a obligé la ferme à avancer les salaires (remboursés plus tard par les allocations). La maraîchère regrette également de ne pas avoir eu de soutien par la MSA suite à une précédente fausse couche. Une enquête menée par Agrobio 35 suggère que la maternité impacte fortement l'organisation des couples dans une ferme, avec un risque de genrer fortement les activités du père et de la mère.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 316, 01/11/2025, p. 16-17 (2)

réf. 329-051

Réenchantons l'élevage : Ecopâturage : entre ville et campagne, une agriculture nouvelle et singulière

JACQUIN Elisabeth

L'éco-pâturage en milieu urbain permet d'entretenir les espaces publics et d'effectuer un rapprochement ville-campagne. Les animaux entretiennent l'espace, maintiennent un équilibre des espèces végétales en pâturant, et fertilisent. En éco-pâturage, le troupeau a tout de même besoin d'un berger, pour les soins et pour gérer la satisfaction des besoins en eau et en herbe. Ce système permet également aux mâles de trouver une fonction différente de la production de viande et de la reproduction.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIODYNAMIS N° 131, 01/10/2025, p. 29-31 (3)

réf. 329-009

Témoignage d'artisans fromagers

OGEL Tyfenn

La ferme de Trevarn, dans le Finistère, comprend un troupeau de 70 vaches laitières en système herbager, en bio. En 2020, un atelier de transformation laitière a été construit sur la ferme. Cet atelier est indépendant, sous la forme d'une entreprise gérée par un fromager et une fromagère. Concrètement, le bâtiment appartient à la ferme, mais le matériel de transformation appartient à l'entreprise de transformation. L'atelier produit des tommes, du cheddar, des fromages frais et des yaourts. Les produits sont commercialisés en vente directe, en magasins spécialisés et en magasins de producteurs.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

ECHO DU CEDAPA (L') N° 180, 01/09/2025, p. 8 (1)

réf. 329-127

Trois groupes femmes dans le Puy-de-Dôme

BIDEUX Julie

Dans le Puy-de-Dôme, trois groupes de paysannes en non-mixité choisie (sans hommes) sont actifs depuis quelques années. Le groupe « Les Ruraleuses », dans le Livradois-Forez, rassemble 77 personnes et organise des réunions mensuelles, des formations (mécanique, ergonomie en élevage, etc.), des chantiers participatifs, etc. Un groupe femmes a été créé au sein du réseau Solidarité Paysans d'Auvergne. Une douzaine de femmes se réunissent tous les deux mois pour échanger sur le sexisme et pour organiser des ateliers techniques. Le troisième groupe est composé de femmes membres de Bio63 et a permis d'identifier les contraintes que subissent les agricultrices : difficultés à l'installation, distribution du travail en couple, violences sexistes et sexuelles, etc. Des formations ont également été organisées. Ces groupes non-mixtes présentent l'avantage de libérer la parole des femmes, de leur apporter un réseau de soutien et de leur donner confiance.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 421, 01/11/2025, p. 16-17 (2)

réf. 329-070

Ecologie et Ruralité Energie

L'agrivoltaïsme, une solution pour l'agriculture biologique dans certains cas

MANTEAU Johanna / BONNET Charlotte

L'agrivoltaïsme se développe autour de trois enjeux : la production d'énergie renouvelable, l'adaptation au changement climatique des productions et le revenu des agriculteurs. Selon le Code de l'énergie, une installation agrivoltaïque est une installation de production d'électricité à partir de l'énergie radiative du soleil, située sur une parcelle agricole où elle contribue durablement à l'installation, au maintien ou au développement d'une production agricole. Les services rendus à la parcelle doivent être démontrés ; l'activité agricole doit rester significative (au moins 90% de rendement agricole doit être maintenu sous les panneaux) et principale (fixation d'un taux maximal de couverture du sol) et le démantèlement de l'installation doit être assuré en fin de projet. Or, la profession manque de recul face à l'agrivoltaïsme, sur lequel peu de travaux de recherche existent actuellement. Les premiers résultats scientifiques montrent, cependant, des baisses de rendement plus importantes qu'attendu. La réglementation doit encore évoluer pour mieux encadrer le dispositif actuel (par exemple, sur les modalités de contrôle nécessaires). Par ailleurs, comme le précise la FNAB, il ne faut pas oublier la priorité à donner à la réduction de la consommation d'énergie. Si le photovoltaïsme est une pratique à ne pas occulter sur les fermes, l'adaptation au changement climatique doit néanmoins se faire avant tout par le biais de pratiques agricoles pertinentes. Autant d'éléments qui invitent à la réflexion sur le développement de l'agrivoltaïsme.

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7660

LA LUCIOLE N° 48, 21/06/2025, p. 6-8 (3)

réf. 329-038

Ecologie et Ruralité Environnement

La biodiversité en France : Entre déclin et espoirs

WWF FRANCE

En France, la biodiversité se dégrade : 50 % des zones humides ont été détruites en un siècle, 79 % des forêts ont moins de 100 ans, 70 % des haies ont disparu des champs depuis 1950 et 1/3 des espèces peuplant l'océan sont menacées. Lorsqu'un habitat est dégradé ou disparaît, les espèces qui en dépendent sont directement impactées et voient leurs populations décliner. Ainsi, entre 2001 et 2023, les populations de moineaux friquets ont diminué de 91 %, celles de butors étoilés ont vu leurs effectifs baisser de 75 % depuis 1996 et celles de requins grisets ont perdu 99 % de leurs individus depuis 1999. Cependant, si elles sont bien protégées, les espèces peuvent se rétablir. En France métropolitaine, les populations des espèces protégées ont augmenté de 120 % en moyenne depuis 1990 (données collectées auprès de 248 espèces, soit 36 % des espèces protégées en France). Certaines espèces sont en voie de rétablissement, notamment grâce aux PNA (Plans nationaux d'actions), ou grâce aux actions du WWF, telles que le flamant rose, la mouette rieuse, le grand murin et le pic noir. D'autres espèces ont vu

leur nombre d'individus augmenter mais restent menacées, comme c'est le cas du loup, du lynx et du rorqual.

https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2025-12/la_biodiversite_en_france.pdf

2025, 74 p., éd. WWF FRANCE

réf. 329-035

Marché Filière

Baromètre des produits biologiques en France - 2026 : Consommation et Perception : Rapport détaillé

AGENCE BIO

L'Agence BIO a mandaté l'ObSoCo (L'Observatoire Société & Consommation) pour établir le Baromètre 2026 de la consommation de produits biologiques en France métropolitaine. Au sommaire de ce Baromètre : 1 - La consommation de bio repart à la hausse (profil des consommateurs, part de bio dans l'alimentation, fréquence d'achat...) ; 2 - La contrainte financière se desserre (restrictions alimentaires, arbitrages qualité/prix...) ; 3 - La santé comme moteur principal (perception du « bien manger », motivations à la consommation de produits bio...) ; 4 - Des habitudes alimentaires en mutation (évolutions concernant le type de produits achetés, les lieux d'achats...) ; 5 - La confiance dans le bio se renforce mais reste fragile (perception du bio selon les profils, confiance dans les acteurs, freins à la consommation...) ; 6 - Connaissance et attention portées aux labels (normes, provenance des produits, confiance envers les labels...) ; 7 - L'accessibilité des produits bio (circuits de distribution, attentes des consommateurs...) ; 8 - 5 visages de consommateurs selon leur rapport au bio ; 9 - Questions régionales (labels régionaux, investissement local dans le bio...). Une version synthétique de ce rapport est également disponible : https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2026/02/LObSoCo_Agence-Bio_BaromeEtre-2026_Presentation-Press-V5.pdf.

https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2026/02/LObSoCo_Agence-Bio_Barometre-2026-VDEF.pdf

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7618

2026, 133 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

réf. 329-030

Consommation : Qui achète du vin bio en France aujourd'hui ? Et demain ?

MILLESIME BIO

Cette étude sur les tendances de consommation du vin bio a été réalisée par l'ObSoCo auprès d'un échantillon de 2500 personnes majeures. Actuellement, près de quatre Français sur dix consomment des vins bio. Les moins de 35 ans représentent 31 % des consommateurs de vin bio, contre 18 % des consommateurs exclusifs de vin conventionnel. Les dispositions des Français par rapport à la santé et l'alimentation, à l'écologie, aux labels et à la science sont présentées. Les consommateurs de vin bio, en France, sont notamment davantage concernés par

l'impact environnemental de leurs achats alimentaires que les consommateurs exclusifs de vin conventionnel : 54 % en font un critère d'achat, contre 36 % des consommateurs exclusifs de vin conventionnel. Cette étude répartit les Français en différentes catégories, en fonction de l'image qu'ils ont du vin bio et de leur fréquence de consommation. Deux de ces catégories, les « pragmatiques » et les « disponibles », ayant une image positive du vin bio, mais dont la consommation reste occasionnelle, représentent 41 % des Français. Elles représentent donc un fort enjeu pour la filière des vins bio.

https://mobicheckin-assets.s3.eu-west-1.amazonaws.com/uploads/events/67e56474b7a807dc3ea52a7d/assets-folder67eba6df6a89bb1dd6fddcca/MillsimeBio_2026_CP_FR_1118_ObSoCo_0fb0df43-6fdd-4ee0-b3ee-41b30c666b8d.pdf

2025, 4 p., éd. SUDVINBIO

réf. 329-024

Le dossier : Deux études clés sur la fidélisation en magasin bio et l'essor des EAP

BIO-LINEAIRES

Une première enquête, réalisée par Ecozept, se concentre sur la fidélisation de la clientèle en magasins spécialisés bio (MSB). La fidélisation des clients représente un enjeu important car les « adeptes », qui représentent 30 % des acheteurs bio, sont responsables de 70 % des achats. Pour 63 % des magasins répondants, la fréquentation a repris suite à la crise. Entre 2023 et 2024, 69 % des magasins ont vu leur chiffre d'affaires alimentaire bio augmenter et huit magasins sur dix estiment avoir gagné de nouveaux clients. Afin de fidéliser leur clientèle, les ressorts restent principalement humains : 87 % des magasins bio utilisent une carte fidélité et 95 % mettent en avant la qualification et la disponibilité du personnel. Ce dernier moyen est d'ailleurs jugé efficace par l'ensemble des répondants (dont 91 % le jugent très efficace). Cette enquête est complétée par le retour de deux experts sur le sujet. Une seconde enquête, réalisée par Ecozept et Grencall, se penche sur l'évolution des Epicerie Alternatives de Proximité (EAP) entre 2023 et 2025. Le parc de ces épicerie a subi une perte de 35 % de ses points de distribution entre octobre 2022 et octobre 2025. Cependant, la fréquentation moyenne a été croissante au 1er semestre 2025 pour 53 % des répondants. Les EAP affichent une augmentation de 21,4 % de leur chiffre d'affaires moyen annuel sur la période de 2023 à 2024, passant de 280 K€ à 340 K€. Le secteur alimentaire poursuit sa progression jusqu'à représenter 85 % des ventes en 2024, contre 77 % en 2023. La part des produits bio dans les EAP reste stable, que ce soit dans le secteur alimentaire ou non-alimentaire, et représente 82 % du CA en 2024. Les EAP se distinguent par leur part de vrac (hors fruits et légumes), représentant 61 % du CA, et par leur part de produits locaux, représentant 50 % du CA, pourcentages qui sont bien supérieurs à ceux des MSB (respectivement 7 % et 13 %).

BIO LINEAIRES N° 121, 01/11/2025, p. 85-105 (11)

réf. 329-016

Dossier : Sauvegarder les abattoirs

MOULIN Stéphanie / CHAPELLE Sophie / RIGAL Pierrick / ET AL.

La filière élevage est dépendante de son réseau d'abattoirs. La Confédération Paysanne milite pour un réseau d'abattoirs à taille humaine, publics ou coopératifs, suffisamment répartis sur le territoire, quitte à réduire les tonnages. Une anthropologue analyse l'abattage aujourd'hui en France et ses évolutions actuelles, notamment les abattoirs dont la gouvernance est reprise par des éleveur.euses locaux (exemple de l'abattoir paysan des Hautes Vallées de Guillestre, dans les Hautes-Alpes) ou encore les abattoirs mobiles (exemple de l'abattoir mobile du Lubéron). Actuellement, il existe 226 abattoirs en France, contre 767 en 1980 et 4 330 en Allemagne ; les abattoirs qui ferment sont, en général, les plus petits. L'abattoir de Saint-Romain-de-Popey (Rhône) a dû fermer pendant plusieurs mois suite à une vidéo de L214 et à une intervention de la DDPP. La Confédération Paysanne a participé à une manifestation dénonçant l'abattoir Abera (Ille-et-Vilaine), détenu par l'entreprise Bigard, reprochant notamment le manque de rémunération des éleveur.euses. L'Abat'Mobile est un caisson mobile d'abattage multi-espèces, utilisé dans des fermes de l'Hérault, en partenariat avec un abattoir public de proximité. A Chaumont, en Haute-Marne, un nouvel abattoir public a ouvert en 2025, en remplacement d'un ancien vétuste. Sous la forme juridique d'une SCIC, l'abattoir a coûté 8 millions d'euros et pourra traiter jusqu'à 1 500 t de viande par an (minimum 800 t pour être rentable).

CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 422, 01/12/2025, p. i-viii (8)

réf. 329-072

ECO-SI, le compagnon digital des magasins bio

BIO-LINEAIRES

L'entreprise ECO-SI (Ecologie – Système d'Information), fondée en 2013, gère un logiciel ayant pour but de simplifier et de sécuriser la gestion des commerces bio. Ce logiciel de gestion, nommé iZiBIO, est complété par des applications spécifiques : iZiFEL, iZiConsigne, iZiFrigo, iZiTraça, iZiRésa, iZiLocal, iZiVrac et iZiPlanning. Ces dernières assurent le suivi des températures des vitrines, la traçabilité des produits, la gestion des commandes clients, la gestion des plannings du personnel... Ces solutions logicielles contribuent au bon fonctionnement de l'équipe magasin et lui permettent de gagner du temps pour se consacrer à son cœur de métier. L'écoute et la proximité, le conseil et l'économie, la sécurisation des données, ainsi que la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) font partie des engagements d'ECO-SI envers ses utilisateurs. L'entreprise dispose actuellement d'une équipe de 15 personnes et compte pour clients plus de 350 magasins bio.

BIO LINEAIRES N° 121, 01/11/2025, p. 160-161 (2)

réf. 329-018

Fruits et légumes bio : dynamiques de marché, comportements et saisonnalité des achats depuis 2005

FRANCEAGRIMER

Cette étude présente les grandes évolutions des achats français de fruits et légumes bio sur 20 ans (2005 à 2024). Elle se base sur les 6 fruits et les 9 légumes les plus consommés en France. Des analyses ont été effectuées par type d'acheteurs, notamment par classe de revenus, ainsi que par circuit de distribution. Le rôle de la saisonnalité sur les achats de fruits et légumes et l'impact des circuits de distribution sur la saisonnalité des achats ont également été étudiés.

Sur certaines données, une comparaison est effectuée entre les produits issus de l'agriculture biologique et ceux issus du conventionnel. La production française de fruits et légumes bio a augmenté depuis 2010 et a vu son nombre d'exploitations multiplié par 3 et ses surfaces certifiées multipliées par 4,9. Les ménages acheteurs de fruits et légumes biologiques sont passés de 20 % en 2005 à plus de 50 % des ménages français en 2024. Les ménages aisés achètent 79 % de plus de fruits bio que la moyenne nationale, en volume, tandis que les ménages modestes en achètent 52 % de moins. La répartition des volumes achetés de fruits et légumes, selon les circuits de distribution, présente des différences notables entre bio et conventionnel.

<https://www.franceagrimer.fr/sites/default/files/2025-12/FranceAgriMer%20-%20Conso%20fruits%20et%20l%C3%A9gumes%20bio%20-%20d%C3%A9cembre%202025.pdf>

2025, 37 p., éd. FRANCEAGRIMER

réf. 329-026

La fidélisation en magasin bio

FERNANDEZ Diva / SOULIÉ Marie / SCHAER Burkhard

Une enquête, réalisée par Ecozept sur la clientèle des magasins bio, a fait l'objet d'une conférence lors du salon Natexpo 2025. Ce support, utilisé lors de la conférence, aborde la question de la fidélisation (caractérisation d'un client fidèle, les moyens utilisés pour fidéliser les clients, l'évolution avec la crise...) et la situation actuelle des magasins bio (69% des magasins bio interrogés ont vu leur chiffre d'affaires bio alimentaire augmenter à l'issue de la crise).

<https://ecozept.com/fr/telechargements/>

2025, 28 p., éd. ECOZEPT

réf. 329-050

A global view on organic soy

Une vue d'ensemble sur le soja biologique

SCHAER Burkhard / TISSEYRE Cyril / FERNANDEZ Diva / ET AL.

En 2022, 280 000 tonnes de soja biologique ont été produites dans l'Union Européenne. Ce diaporama présente l'évolution de la production et de la consommation de soja bio dans l'UE et dans le monde, ainsi que les projections à venir. L'utilisation de soja biologique dans l'UE a presque doublé en raison de l'augmentation de la production européenne (+102 %) et, dans une moindre mesure, de l'augmentation des importations (+74 %). Le taux d'autosuffisance du marché intérieur européen était de 61 % en 2022 ; la dépendance de l'UE à l'égard des importations de soja (graines et tourteaux) reste élevée, mais tend à diminuer.

<https://ecozept.com/fr/telechargements/>

2025, 22 p., éd. ECOZEPT / AND INTERNATIONAL

réf. 329-110

Le marché de l'entretien se stabilise en réseau bio

OLLIE Bernard

Le marché des produits d'entretien en réseau bio a subi une baisse de 22% en réseau bio, entre 2020 et 2025, et se stabilise, depuis trois ans, autour de 35 millions d'euros. En GMS, le marché s'est également effondré, d'autant plus que les assortiments bio sont réduits et que les prix sont maintenus élevés, entre 15 % et 35 % plus chers que le conventionnel. En réseau bio comme en GMS, la crise est due à trois principales causes : - l'entretien n'est pas une priorité dans le contexte inflationniste ; - la forte hausse des prix ; - la banalisation des avantages du bio par rapport aux marques écologiques en GMS. Les perspectives de la filière sont présentées.
BIO LINEAIRES N° 121, 01/11/2025, p. 155 (1)

réf. 329-017

Nouveautés : A découvrir chez les partenaires de Biofil

BIOFIL

Créé par Andermatt, Madex Duo est un produit de biocontrôle, utilisable en bio, à base de granulovirus. Ce produit a montré de bons résultats contre le carpocapse et, dans une moindre mesure, contre la tordeuse orientale. Degrav'Agri distribue les biostimulants et engrais CE de PlantoSys, fabriqués avec des ingrédients d'origine naturelle. Einböck a conçu une nouvelle bineuse inter-plants, Invera, dont le système de lames assistées par IA permet un binage de haute précision. L'entreprise Evolutive Agronomy a développé une nouvelle solution de lutte bio contre les nématodes à galles : (ByeNematode), basée sur des acariens prédateurs. « Agribiolien.fr » est une plateforme de petites annonces en ligne, dédiée à l'agriculture bio et pilotée par la Fnab. L'entreprise Ferotin ETS, gérée par l'agriculteur Claude Ferotin, dans la Drôme, a conçu un outil de binage intercepts avec des disques ajourés travaillant à 2-3 cm de profondeur. Le système de guidage caméra IC-Light+ permet d'améliorer l'efficacité du binage des outils Lemken, en particulier sur les oignons, poireaux, brocolis ou choux rouges. Sembro conçoit des mélanges de semences bio sur mesure.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 163, 01/01/2026, p. 48-49 (2)

réf. 329-090

Quel avenir pour la production de lait de vache bio ?

BOISGONTIER Christian

Un colloque sur la filière lait bio a été organisé en octobre 2025, dans la Manche. Selon le Cniel, en France, la collecte de lait bio a diminué de 5,5 % en 12 mois glissants entre juillet 2024 et juin 2025. 76 % des arrêts de collecte faisaient suite à une déconversion (contre 5 % en 2021). Néanmoins, une hausse de la consommation des produits bio semble se dessiner en 2025, au point que la demande pourrait dépasser l'offre en 2026. Or, les aides publiques au développement de la bio se réduisent : aides régionales au maintien de la bio parfois supprimées, priorité d'attribution foncière supprimée, etc.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 422, 01/12/2025, p. 12 (1)

réf. 329-071

Nouvelle huilerie Presse de Gascogne : Le must du tourteau de tournesol High Pro

RIPOCHE Frédéric

Dans le Gers, la coopérative Val de Gascogne a ouvert une nouvelle huilerie 100 % bio, en 2025. La capacité de production de l'huilerie sera de 8 000 à 10 000 t de graines de tournesol. En 2025, l'huilerie a produit 1 000 t d'huile en bouteille et 600 t d'huile en vrac. L'usine possède son propre atelier de tri, de nettoyage et de décorticage. Un des objectifs de l'usine est de produire un tourteau de tournesol de qualité (High Pro) : 8 % d'humidité, 45 % de protéines et 7 à 8 % de matière grasse. Pour préserver la qualité des produits, les graines sont triées et triturées lentement, pour limiter leur échauffement. L'huilerie facilite la mise en place de contrats tripartites, pour sécuriser la production et la transformation. Les tourteaux sont principalement valorisés en élevages de volailles bio. La construction de l'huilerie a coûté 5 000 000 €.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 163, 01/01/2026, p. 46-47 (2)

réf. 329-089

Le portrait du mois : Graines d'équité

LEDREUX Amandine

Jacques et Claudine Serrand gèrent une ferme en polyculture-élevage bio, en Ile-et-Vilaine. Jacques est également président de la coopérative céréalière Greniers Bio d'Armorique. Depuis 2018, la coopérative est partenaire de l'entreprise Ethiquable, spécialiste du commerce équitable, ce qui garantit une transparence et une co-construction des prix des céréales au sein de la coopérative. Un moulin a été installé sur la ferme de Jacques, afin de moudre l'ensemble du sarrasin produit par les adhérents (100 t/an). Un autre adhérent est responsable d'une huilerie pour le colza. Au delà des livraisons à Ethiquable, la coopérative travaille avec Céréco, une biscuiterie locale, ainsi qu'avec la filière Farine Bio Bretonne de la FRAB. En 2026, la coopérative compte 43 adhérents et prend en charge une diversité de cultures à destination de l'alimentation humaine : blé, seigle, orge, avoine, sarrasin, colza et chanvre. Elle est labellisée Bioéquitable, un label qui englobe des aspects agroécologiques et sociaux.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 316, 01/11/2025, p. 18-19 (2)

réf. 329-052

À la recherche d'un nouvel équilibre pour le lait bio : Le regard des acteurs sur la filière

GOSCIANSKI Christine / RUBIN Benoît

Entre la fin des années 90 et le début des années 2020, la production de lait biologique s'est nettement développée en France, favorisée par moment par des politiques publiques incitatives, et parfois par des crises dans la filière lait conventionnelle. Ainsi, en 2022, 5,5 % de la production laitière française était bio. Après cet essor rapide, la filière n'a pas su faire face au contexte défavorable qui est apparu à partir de 2019 : surproduction de lait bio, inflation pour les consommateurs, concurrence accrue avec le lait conventionnel... L'analyse proposée dans ce document, réalisée dans le cadre du projet Basylic (BÂtir et consolider les SYstèmes bovins Lait BIologiques de demain par la Co-construction), s'appuie sur l'étude de la dynamique de

développement de la filière lait bio, des facteurs structurels et conjoncturels en jeu, et des visions de 38 acteurs de la filière (organisations de producteurs, laiteries, éleveurs en vente directe, magasins généralistes et spécialisés, restauration hors domicile...). Cette analyse a permis de dégager des éléments de compréhension, mais aussi des pistes et des perspectives pour construire une filière lait bio plus résiliente et ancrée dans les territoires.

https://idele.fr/basylic/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F45cf1c7a-738b-450e-875d-abbc74227f66&cHash=011876e7d6c411e04e9e0ca9bd931c2d

2026, 18 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 329-096

Repères économiques

OPTI-MIX / CIRCANA (ex-IRI) / FAVRE Juliette / ET AL.

Entre octobre 2024 et avril 2025, les magasins spécialisés bio ont connu une baisse des prix de 0,3 %. La majeure partie des familles de produits bio ont vu leurs prix diminuer, à l'exception de ceux de l'épicerie sucrée, du surgelé et des biens d'équipement. En grandes surfaces, en août 2025, les ventes de produits de grande consommation bio ont connu une augmentation en valeur de 3,1 % et en volume de 1,3 %, pour la première fois depuis quatre ans. Cependant, en septembre, les PGC FLS (produits de grande consommation frais libre service) ont vu à nouveau leurs volumes diminuer (-1,8 %) et la croissance de leur chiffre d'affaires ralentir (+0,4 %). L'offre bio en GSA est réduite et bénéficie de moins de promotions, par exemple les tablettes de chocolat bio, dont seulement 9 % des ventes sont en promotion, contre 36 % en conventionnel. En parallèle, les magasins de proximité bio renforcent leur offre (+12 % en septembre) et les volumes ont augmenté de 7,9 % dans presque tous les rayons. De janvier à septembre 2025, 75 fermetures et 11 ouvertures de magasins ont été enregistrées, contre 102 fermetures et 17 ouvertures en 2024. Sur les neuf premiers mois de 2025, le chiffre d'affaires des magasins bio a progressé de 6 % par rapport à la même période en 2024. Un article fait le point sur les différentes étapes de la crise du réseau bio, ainsi que sur les principaux facteurs de la reprise.

BIO LINEAIRES N° 121, 01/11/2025, p. 57-73 (9)

réf. 329-012

Retour de Natexpo, salon international des produits bio : Transmission et souveraineté en alerte

RIVRY Christine

Si la consommation de produits bio semble repartir, se pose la question de savoir si suffisamment de matières premières bio françaises seront disponibles à l'avenir, sachant que 50 % des producteurs vont prendre leur retraite d'ici 10 ans, avec un tiers sans repreneur identifié à ce jour. Il est donc urgent d'agir pour pérenniser les fermes en agriculture biologique. Forebio, la fédération des organisations économiques 100 % bio, a fait de cette question une priorité. A l'occasion de Natexpo, cette fédération a lancé un appel aux cédants, en partenariat avec Feve (Fermes en Vie), une foncière basée sur l'agroécologie. Le but de cet appel est de sensibiliser les cédants membres du réseau de fermes de Forebio et de faciliter leurs démarches pour transmettre leurs outils de production.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 163, 01/01/2026, p. 11-13 (3)

réf. 329-034

Sival Innovation 2026 : Lauréats et nominés : la sélection Biofil

BIOFIL

Le concours Sival 2026 a récompensé des innovations en lien avec le végétal. La poire Kiara (Inrae et CEP Innovation) est résistante au feu bactérien et présente de bonnes qualités gustatives. La pomme Stellar Hot81A1 (Dalival) est adaptée aux étés chauds, avec une récolte précoce. La variété de fraises Demoiselle, produite par Planasa France, allie précocité, goût aromatique et tolérance aux maladies. Le porte-greffe tomate Sanaterra, de Prosem, présente une résistance à la fusariose et au nématode *M. Incognita*. Les billes compostables Trichocontrol Dispensing balls, d'Agrobio France, sont conçues pour bien répartir le parasitoïde auxiliaire *Trichogramma achaeae*. Développé par Amoéba, Axpera est un nouveau type de fongicide à spectre large (mildiou, oïdium, rouille, etc.). ByeNematode, conçu par Evolutive Agronomy, est une solution de lutte contre les nématodes, basée sur des acariens prédateurs. Sunfortis, de Timab Magnesium, est un biostimulant améliorant la tolérance des cultures aux brûlures solaires. Construit par Boisselet, l'intercept Pack Evolt « attitude » possède un pack énergie pour fonctionner sur les engins non-électriques. Koppert commercialise le Natutec Airobreez, un souffleur portatif pour faciliter l'introduction des auxiliaires dans les cultures sous abris. Le MS Electron, de Monosem, est un semoir monograine électrique, pour les cultures maraîchères (oignon, salade, melon, endive, etc.), guidé par GPS. Arbocut+ est un équipement d'élagage mécanique des vergers, qui se monte sur l'avant du tracteur. Vendus par Polyfly S.L., le syrphe Queenfly est un pollinisateur polyvalent efficace dès 10°C ; le syrphe Goldfly est efficace jusqu'à 36 °C. Le programmeur d'irrigation LR-AG-Eco (Solem SAS) peut gérer jusqu'à 6 vannes et est pilotable à distance. Sumisansui R Wide est un tuyau micro aspersion, conçu pour le plein champ. Deciduous est un outil d'aide à la décision, conçu par le Grab et Irfel, dédié à la mise en place d'arbres fruitiers en agroforesterie. Inrae et Météo France ont développé une application web agroclimatique : AgroMetInfo. Invenio a conçu un système de largage d'anneaux de confusion sexuelle par drone, pour atteindre la canopée des vergers. VégéClick est un logiciel collaboratif de gestion commerciale pour les producteurs de plantes (horticulture et pépinières) en vente directe.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 163, 01/01/2026, p. 54-58 (5)

réf. 329-120

Timeline 2023 « sortie de crise 2025 » : L'heure du bilan !

FERNANDEZ Sauveur

Cet article revient sur les prévisions concernant l'avenir du secteur bio, exposées en mai 2023 dans le Bio Linéaires n°107. Il évalue la justesse de la timeline anticipée et fait notamment le point sur : la grande crise du bio de 2023-2024 ; le rôle joué par la GMS ; le désengagement de l'Etat ; la sortie de crise et le début de reprise sur 2025-2026 ; la vision de nouvelles voies avec les mots-clés bio+, proximité, relationnel et mieux vivre ; les nouveaux défis que le secteur bio doit relever.

BIO LINEAIRES N° 121, 01/11/2025, p. 55 (1)

réf. 329-011

Structuration d'une filière pain bio local santé pour la restauration collective

DUBOURG Rémi

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) Grand Clermont – Parc Naturel Régional Livradois-Forez s'est engagé dans la structuration d'une filière de pain bio local et bon pour la santé à destination de la restauration collective. Ce projet, aujourd'hui au stade de maturation, vise à produire localement un pain « santé », à base de farines bio locales enrichies en légumineuses, distribué notamment en cantines scolaires, grâce à une filière solidaire et écologique. L'étape actuelle de maturation, prévue sur 18 mois, va permettre de tester des recettes de pains, d'identifier les freins techniques ou logistiques ou encore de réfléchir au dimensionnement de la filière, selon plusieurs hypothèses de niveau d'approvisionnement, allant de 5 % à 100 % des volumes de pain de la restauration scolaire du PAT. A l'issue de cette première étape, suivra la phase de déploiement de la filière, prévue sur cinq ans.

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7662

LA LUCIOLE N° 48, 21/06/2025, p. 24-25 (2)

réf. 329-116

Les victoires à l'exportation, de la bio française

DENAN Jean-Marc

La bio française dispose de bien des atouts, tels que la diversité de l'offre, l'exigence et le sérieux des certifications, la priorité donnée aux saveurs, les recettes saines, le respect des qualités naturelles, gustatives et nutritionnelles des ingrédients et le recours à des filières de matières premières éthiques. En 2023, les exportations bio françaises représentaient 1,4 % des exportations agroalimentaires, soit 1,15 milliard d'euros. La consommation alimentaire bio représentant 5,6 % de la consommation française totale, l'objectif serait de faire atteindre à l'export de la bio ce même pourcentage par rapport à l'ensemble des exportations agroalimentaires françaises. Cela représenterait 4,6 milliards d'euros.

BIO LINEAIRES N° 121, 01/11/2025, p. 79 (1)

réf. 329-015

Production Animale Apiculture

Décryptage du cahier des charges Bio en apiculture

HAEGELIN Anne / LESCHIUTTA Marine / MONTCHER Cloé / ET AL.

Les points-clés du cahier des charge pour l'apiculture bio sont présentés dans ce document. Ils concernent la période de conversion (12 mois), les conditions d'élevage, l'entretien des ruches, l'achat de reines ou d'essaims, etc. Les produits utilisables pour le traitement du varroa ou pour l'entretien des ruches sont également abordés. L'article précise aussi les causes de déclassement, ainsi que les possibilités de dérogations. Ces dernières concernent l'achat d'essaims non bio en cas de mortalité élevée des abeilles ; le nourrissage (autorisé en cas de risque pour la survie de la ruche en lien avec des aléas climatiques, il doit, pour toute autre

raison, faire l'objet d'une dérogation exceptionnelle) ou encore l'emplacements non conforme des ruchers suite à un évènement exceptionnel.

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7661

LA LUCIOLE N° 48, 21/06/2025, p. 21-23 (3)

réf. 329-059

Production Animale Elevage

Les atouts du séchage en grange : La qualité en tout point

RIPOCHE Frédéric

Au GAEC breton des Mille fleurs, en bio depuis 2012 et comptant un troupeau de 100 vaches laitières sur 91 ha, dont 85 ha en herbe, un séchage en grange a été installé deux ans auparavant. L'objectif était de faire évoluer la ferme vers un système très pâturant, sans fourrages fermentés, tout en améliorant le confort de travail. Le séchoir, qui peut engranger jusqu'à 300 tonnes de matière sèche, a été installé dans un nouveau bâtiment d'élevage. Il utilise la chaleur du soleil. L'air réchauffé traverse le bâtiment grâce à un ventilateur installé au sol, au centre du séchoir. Le foin ainsi produit est de bonne qualité et très appétant. Même si des aides et une partie du séchoir réalisée en autoconstruction ont pu réduire les coûts, l'investissement pour cet équipement est resté important. Malgré cela, la famille de 4 personnes à la tête de cette ferme est contente des résultats et imagine de passer en lait foin, projet rendu possible par ce séchoir.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 162, 01/11/2025, p. 47-50 (4)

réf. 329-043

En Aveyron, des éleveurs bio travaillent la sélection génétique de la lacaune lait

MOREL Bérenger

Le service élevage de la Confédération générale de Roquefort a lancé, en 2021, le projet « CLO bio » (pour « contrôle laitier officiel en agriculture biologique ») afin d'intégrer des élevages bio dans le schéma de sélection et le contrôle laitier officiel en race lacaune, ce schéma intégrant maintenant la monte naturelle. En 2025, 13 élevages bio participaient à CLO bio et de jeunes mâles issus de ces troupeaux ont été intégrés au centre d'insémination. Cette démarche, qui répond à la demande forte de certains producteurs, comme le montre le témoignage de l'un d'entre eux, servira aussi à renforcer le conseil, notamment sur la monte naturelle, au bénéfice de tous les éleveurs.

REUSSIR PATRE N° 727-728, 01/09/2025, p. 40-42 (3)

réf. 329-039

Le couvoir engagé de Charline !

PAQUEREAU Dominique

Dans les Deux-Sèvres, à Saint-Romans-des-Champs, une éleveuse s'est installée en 2021. Elle a créé un atelier d'accoupage paysan : un cheptel de 500 poules et 80 coqs "cou nu roux" et de 250 poules et 40 coqs "cou nu noir" qui permettent à l'éleveuse de produire 3 000 poussins par semaine. Les poules sont élevées en plein-air sur des parcours arborés, avec des poulaillers mobiles. Bien que les poules reproductrices soient élevées en conventionnel (notamment au niveau de l'alimentation), les poussins de moins de trois jours peuvent être vendus en bio. Les poussins sont vendus auprès d'une dizaine d'éleveuses et d'éleveurs locaux. Par ailleurs, l'éleveuse produit des poulettes prêtes à pondre et des poulets de chair, cette fois-ci en bio, valorisés en circuits courts. La ferme Volailles et fines herbes, également dans les Deux-Sèvres, produit 5 000 poulets bio par an à partir de poussins achetés à la ferme de Saint-Romans-des-Champs.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 422, 01/12/2025, p. 18 (1)

réf. 329-073

Effect of differing proportions of protein-rich common vetch seeds (*Vicia sativa* L. cultivar Slovena) in organic diets for broiler chickens

Effet de différentes proportions de graines de vesce commune (Vicia sativa, variété Slovena), riches en protéines, dans l'alimentation biologique des poulets de chair

HÖHNE A. / MACHNER T. / AULRICH K. / ET AL.

La vesce commune est une légumineuse peu exigeante concernant le sol ou l'eau et qui permet de contrôler efficacement les adventices si elle est associée à une culture intercalaire. Elle est donc recommandée en bio, en particulier en adaptation au changement climatique. Toutefois, l'utilisation des graines de vesce commune, comme source de protéines pour l'alimentation des volailles, est actuellement limitée en raison de facteurs antinutritionnels. Cette étude a analysé l'utilisation de graines de vesce commune (variété Slovena) dans l'alimentation 100 % bio de poulets de chair à croissance lente, au sein de la ferme expérimentale du Thünen Institute of Organic Farming (Allemagne). Les graines de vesce commune se sont révélées riches en protéines et en lysine ; leurs teneurs en éléments antinutritionnels (vicine, convicine, γ -glutamyl- β -cyanoalanine) se situaient dans la fourchette inférieure d'études précédentes, tandis que les teneurs en tanins se situaient dans la fourchette supérieure. Un régime témoin sans vesce et des régimes expérimentaux contenant 75, 100 et 125 g de graines de vesce commune/kg de régime ont été administrés à un total de 8 groupes de 20 poulets de chair (durant les périodes de croissance et de finition). Aucune différence n'a été constatée en termes de consommation alimentaire, de performances des animaux et de bien-être. Il est ainsi possible de recommander l'ajout de 125 g de graines de vesce commune par kg d'aliment. Sur la base d'expériences précédentes, il est estimé que les effets négatifs des graines de vesce commune seraient attendus à partir de 350 g/kg d'aliment.

<https://link.springer.com/article/10.1007/s13165-025-00511-x>

ORGANIC AGRICULTURE N° Vol. 15, n° 3, 01/09/2025, p. 493-503 (11)

réf. 329-063

Farmers' experiences of implementing cow-calf-contact systems on organic dairy farms

Témoignages d'agriculteurs sur la mise en œuvre de systèmes de contact vache-veau dans les exploitations laitières biologiques

HAUTZINGER T. / RAUCH E. / KANTWERK J. / ET AL.

Dans les élevages laitiers, les veaux sont couramment séparés de leur mère immédiatement après la naissance, ce qui interroge certains consommateurs et acteurs de l'agriculture. Afin de mieux refléter le comportement naturel des bovins, des exploitations laitières favorisent un contact plus long entre les vaches et leurs veaux (en anglais, système CCC pour « cow-calf-contact »). Cette étude visait à identifier et à décrire les stratégies de mise en œuvre de systèmes CCC performants dans des exploitations laitières bio et à détecter les facteurs favorables et les obstacles potentiels perçus par les agriculteurs interrogés. 19 fermes laitières bio du sud de l'Allemagne, en Bavière, ont été suivies, dans lesquelles des systèmes CCC fonctionnaient depuis au moins deux ans. L'étude a permis de constater qu'il existait une grande diversité de systèmes CCC, avec des méthodes de mise en œuvre qui variaient considérablement d'une exploitation à l'autre. Les considérations relatives au bien-être animal et la réduction de la charge de travail ont été les principaux facteurs motivant la mise en œuvre de ce système. Les freins perçus par les éleveurs concernaient le processus de séparation et les besoins en espace dans leurs étables. Le succès, c'est-à-dire la transition vers un système CCC et son fonctionnement pendant une période assez longue, semblait dépendre de la conviction, de la créativité et des compétences de gestion de l'agriculteur pour surmonter les obstacles perçus.

<https://doi.org/10.1016/j.animal.2025.101568>

ANIMAL N° Vol. 19, n° 7, 01/07/2025, p. 1-8 (8)

réf. 329-062

Grouper ses vèlages à l'automne sur terres séchantes

LEQUEST Maxime

Depuis 2019, le Cedapa pilote le groupe « vèlages groupés d'automne » dont fait partie le GAEC de Kerdennet (Côtes d'Armor). Dirigé par deux éleveurs, le GAEC, en bio, comprend un troupeau de 67 vaches normandes laitières, sur 97 ha d'herbe, ainsi que 100 porcs charcutiers sur paille et 5 000 poulets de chair. 30 ha sont cultivés en céréales et autoconsommées. Un séchoir en grange permet de valoriser au mieux l'herbe. La moitié du lait est vendue à 2 ateliers de transformation locaux et l'autre moitié part en circuit long. Les porcs et les volailles sont vendus en restauration collective et en magasins de producteurs. Les vèlages des vaches sont groupés en automne. Cela permet de valoriser la pousse de l'herbe d'automne et de printemps, de tarir les vaches en été lorsque l'herbe ne pousse plus et de produire du lait en hiver lorsque son prix est le plus élevé. Néanmoins, les génisses vèlent à 30 mois, donc au printemps, ce qui permet d'équilibrer la production de lait durant l'année.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

ECHO DU CEDAPA (L) N° 179, 01/07/2025, p. 4 (1)

réf. 329-067

"J'engraisse des mâles bio de 1 an pour des cantines"

LUMINET Stéphane

Cet éleveur bio du Tarn fournit les cantines centrales d'Albi et de Toulouse en viande de jeunes bovins mâles issus de son troupeau d'une cinquantaine de vaches, surtout des Aubracs. Les animaux sont élevés jusqu'à 8 mois avec leur mère et reçoivent du méteil grain (féverole, blé et avoine), en particulier en phase de finition. La qualité des carcasses et des viandes ainsi produites est plébiscitée, notamment par les cuisiniers. Un exemple qui conforte les résultats du projet Proverbial, achevé en 2024, et qui visait à étudier la faisabilité et l'intérêt de développer la production et la vente de tels jeunes mâles bio pour la restauration collective locale.

REUSSIR BOVINS VIANDE N° 339, 01/09/2025, p. 32-33 (2)

réf. 329-040

Journée technique Porc bio Ifip/Itab : La génétique en débat

RIPOCHE Frédéric

Lors de la journée technique Porc bio Ifip/Itab de novembre 2025, plusieurs éleveurs en porcs bio ont témoigné sur leur stratégie génétique. Maxime Botuha, dans le Morbihan, a opté pour un schéma Large White x Landrace pour la voie femelle et Piétrain pour la voie mâle. Antoine Forêt, dans la Sarthe, présente la même stratégie, pour un cochon uniforme avec une carcasse de 95 kg. Benjamin Frézel, dans le Morbihan, a opté pour une stratégie génétique Duroc totale, pour des animaux finis à 9,5 mois avec une carcasse de 135 kg. Les éleveurs témoignent du besoin de maintenir une diversité génétique adaptée à l'élevage porcin bio.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 163, 01/01/2026, p. 18 (1)

réf. 329-082

La monotraite durant l'été, un moyen d'adapter son travail aux fortes chaleurs ?

MÉLÉ Jules

En élevage laitier, le passage à la monotraite sur la période estivale est notamment un levier mobilisable pour mieux faire face aux fortes chaleurs, auxquelles les vaches s'adaptent mal, et aux éventuels manques de fourrages en cas de sécheresse. C'est ce qui ressort de l'expérience du GAEC La Vie Cool, en bio. Dans cet élevage vendéen, les vaches passent en monotraite en même temps que la ration passe en 100 % pâturage, soit fin mars ou début avril. La baisse de production, acceptée par la laiterie, est compensée économiquement par des taux plus élevés et des coûts de production plus faibles. Cette stratégie permet également aux éleveurs de réduire leur charge de travail. Les vêlages sont groupés à l'automne pour faire correspondre le pic de lactation à la reprise de la double traite et à la pousse d'herbe automnale.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

ATOUT TREFLE (L') N° 117, 01/09/2025, p. 4-5 (2)

réf. 329-098

De nouveaux repères sur le pâturage hivernal

COUSI Arnaud

Le pâturage hivernal est un levier qui, s'il est bien maîtrisé, permet de s'adapter au changement climatique et de diminuer les coûts de production en bovins lait. Enrichi du témoignage d'un éleveur bio des Côtes-d'Armor, cet article présente les résultats de deux années de suivis, notamment en matière de rendement des prairies, réalisés auprès d'une cinquantaine d'éleveurs bretons adeptes de cette pratique.

REUSSIR LAIT N° 405, 01/10/2025, p. 32-33 (2)

réf. 329-117

Photopériodisme en ovin lait bio : Réussir la lutte des agnelles au printemps ; Arnaud Gély, dans l'Aveyron : Le photopériodisme adopté

RIPOCHE Frédéric

La brebis a une reproduction saisonnée, influencée par la photopériode, avec une période de lutte naturellement en jours « courts », entre août et novembre. Or, face aux demandes du marché, nombre de producteurs de lait de brebis, bio et non bio, cherchent à désaisonner et à avoir une période de lutte de mars à juillet, soit en jours longs. Si, avec des pratiques d'élevage adaptées, les brebis adultes de race Lacaune désaisonnent facilement, c'est plus difficile pour les agnelles. Une expérimentation a été menée par Unotec, avec INRAE, dans l'Aveyron, pour développer une technique facilitant le déclenchement et la synchronisation des chaleurs de ces dernières, combinant à la fois photopériodisme et effet mâle. Les agnelles sont alors soumises à un protocole de jours décroissants. Pour cela, dans un bâtiment ou un espace séparé des brebis, elles sont soumises à un éclairage lumineux de 200 lux minimum, d'abord sur des durées de jours simulées de 16h00 pendant 70 jours, puis par palier de 50 jours, de 12 heures, puis 10 heures. La lutte est réalisée à ce moment-là avec un effet bélier mis en place 14 jours avant. Les agnelles sortent pâturer pendant les périodes de jour, ce qui rend cette pratique tout à fait compatible avec le cahier des charges bio. Pour les périodes de nuit, le noir dans le bâtiment doit être total, tout en maintenant une bonne circulation de l'air. Cela peut être rendu possible par la mise en place, facile et sans investissement lourd, de coffrets devant les fenêtres. Arnaud Gély, éleveur bio dans l'Aveyron, applique cette technique depuis 3 saisons et présente son expérience et ses résultats, qu'il juge très satisfaisants.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 163, 01/01/2026, p. 42-45 (4)

réf. 329-115

Protéger son troupeau en contexte de prédation par le loup

COGNE Marguerite

La présence du loup dans le Finistère est avérée depuis plusieurs années et il semble également s'installer dans les Côtes d'Armor. En conséquence, les attaques de loups sur les animaux d'élevage augmentent ces dernières années. Les troupeaux bovins et équin, bien que touchés par certaines attaques, ne sont pas intégrés dans le Plan National d'Action loup. A l'échelle de la réglementation européenne, le loup n'est plus une espèce « strictement protégée » mais simplement « protégée », ce qui autorise les tirs préventifs en cas de menace. Néanmoins, tuer un loup ne semble pas garantir la sécurité des troupeaux. La solution la plus efficace serait

d'analyser le risque sur la ferme (évaluer la présence du loup, diagnostiquer la vulnérabilité de la ferme) et de mettre en place des solutions basées sur les chiens de protection, les clôtures et la présence humaine. Un éleveur de Charolaises, dans le Finistère, témoigne de l'impact du loup sur son troupeau.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

ECHO DU CEDAPA (L) N° 179, 01/07/2025, p. 6-7 (2)

réf. 329-068

A quel âge faut-il sevrer les agneaux d'herbe ?

SAGOT Laurence / GAUTIER Denis

Le sevrage des agneaux élevés à l'herbe intervient, en général, entre 100 et 120 jours. Le sevrage à 4 mois de ces agneaux d'herbe est possible du fait d'un coût de ration de fin de lactation très faible chez les brebis au pâturage (0,08 €/jour) ce qui est différent pour les brebis nourries au foin et aux concentrés (entre 0,15 et 0,20 €/jour). Les agneaux sevrés entre 30 et 35 kg, finis à l'herbe, sont vendus 13 jours plus tôt que les agneaux sevrés entre 25 et 30 kg. Si les agneaux sont finis en bergerie après une phase lactée au pâturage, leurs besoins en concentrés diminuent de 6 kg dans le cas où les agneaux sont sevrés à 31 kg au lieu de 26 kg. En outre, les agneaux finis en bergerie après un allaitement au pâturage ont besoin d'une transition alimentaire, avec notamment un apport de concentrés au pâturage.

https://idele.fr/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F1a53a7d8-e9e9-47e6-a801-264d62b6e7bf&cHash=3deaaaacefcf0a595af81e4048bb077a

2025, 2 p., éd. CIIRPO (Centre Interrégional d'Information et de Recherche en Production Ovine) / INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 329-123

Recueil de la conférence et des ateliers techniques : Quoi de neuf pour mes brebis ?

SAGOT Laurence / FRADIN Julien

Lors des rencontres du CIIRPO pour les éleveurs ovins du 19 septembre 2024, 5 thèmes ont été traités : Les nouvelles obligations de l'agrovoltaïsme au sol ; Les principaux critères à respecter pour affourager les brebis en feuilles, en été, pour pallier la sécheresse ; Une conduite innovante de production d'agneaux sur les couverts végétaux en zones céréalières, menée à INRAE de Bourges ; Le nouveau parc de contention du site du Mourier (Haute-Vienne) ; Les avantages de faire pâturer, en hiver, les prairies permanentes des vaches par les brebis.

https://idele.fr/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F2534d5f1-4e92-4051-91f0-74baba9ec046&cHash=5c63c0478aa9e79754b952dab11ca020

2024, 12 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE / CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

réf. 329-049

Régénérer ses sols en élevage pâturant : à la rencontre d'éleveuses en contexte séchant

ROSSELIN Emilie

En juin 2025, les éleveuses laitières membres du groupe d'échanges du GRAPEA (Vendée), dédié à l'élevage régénératif, ont fait un voyage d'études en Charente, à la rencontre de pairs qui, comme eux, cherchent à préserver, voire à régénérer leurs sols. Deux visites les ont d'abord conduits chez des éleveuses laitières en agriculture biologique, accompagnés par un formateur et par un conseiller d'Innov-Eco. Dans ces élevages, les pratiques de pâturage ont été adaptées de manière à viser l'autonomie fourragère tout en améliorant les sols, en passant, par exemple, par une phase de pâturage total (ou ultra haute densité). Une troisième visite les a emmenés sur un élevage bio de bovins allaitants afin d'y découvrir des pratiques favorables au stockage de l'eau sur l'exploitation grâce à des aménagements spécifiques, ainsi que des pratiques de pâturage régénératif.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

ATOUT TREFLE (L') N° 117, 01/09/2025, p. 6-8 (3)

réf. 329-099

Rencontre avec Aurélie Quirin, éleveuse de brebis laitières bio à Weyer (67)

SCHNELLER Chloé

Cette éleveuse de brebis laitières bio, dans le Bas-Rhin, installée en 2005 sur la ferme familiale, déjà en bio, a participé à diversifier la production, avec des légumes pour la vente directe (pommes de terre, oignons, courges). Puis, à la retraite de ses parents, elle a transformé le troupeau de vaches laitières en brebis laitières, toujours dans l'objectif d'augmenter la vente directe, grâce à la construction d'un atelier de transformation. La ferme comprend 125 ha, dont 104 ha en herbe, 20 ha en céréales et 1 ha en légumes. Le troupeau de 48 brebis produit environ 6 000 litres de lait, entre mars et novembre. La totalité du lait est transformé à la ferme, en fromages, yaourts, crèmes desserts, etc. Les produits sont commercialisés à 100 % en vente directe. Les agneaux sont vendus entre 4 et 6 mois à un éleveur engraisseur voisin. La ferme atteint globalement l'autonomie fourragère.

LES LETTRES AB - MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST N° 78, 01/11/2025, p. 13-14 (2)

réf. 329-058

Renouveler ses prairies tout en gardant un maximum d'accessible en herbe

COGNE Marguerite

Le GAEC de Faouët, en bio, dans les Côtes d'Armor, élève un troupeau de 60 vaches laitières. 18 ha de pâturage sont accessibles depuis la salle de traite, soit 50-55 ares/vache. Depuis peu, les prairies sont renouvelées en rotation courte, avec un mélange seigle-vesce-trèfle sous lequel est semée une prairie multi-espèces. Testé en 2025, le mélange a été fauché en mars-avril (3 tMS/ha) pour une reprise du pâturage dès fin mai. Le GAEC des Ruisseaux, en bio, également dans les Côtes d'Armor, comprend 79 ha, dont 4,5 ha de maïs. Pour renouveler les prairies, un semis de prairie multi-espèces (fétuques, dactyle, RGA, luzerne, trèfle, etc.) est effectué en

automne, en même temps que le semis d'un couvert végétal (phacélie, radis, trèfle). Cette technique permet de démarrer le pâturage dès le printemps suivant.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

ECHO DU CEDAPA (L) N° 180, 01/09/2025, p. 5 (1)

réf. 329-125

Temps de travail pour la transformation et la commercialisation en production laitière fermière

DELTREIL Alexia / LAURENT Monique / GUINAMARD Christine / ET AL.

Le temps de travail est une question-clé dans le cadre d'une activité de transformation et de vente en circuits courts (en direct ou avec un intermédiaire) en production laitière fermière. Pour proposer des repères en la matière, 17 fermes bovines, ovines ou caprines, dont 8 en AB, ont été enquêtées pour quantifier le temps de travail consacré à la fabrication et à la commercialisation des produits. Les résultats montrent, notamment, qu'être éleveur fromager fermier en circuits courts implique généralement d'appartenir à un collectif de travail, les fermes suivies comptant en moyenne 4 unités de main d'œuvre (UMO). De même, il s'avère qu'un maximum de 25 000 litres par UMO est transformé. Le temps consacré à la fabrication et à la commercialisation cumulé varie fortement selon les cas : pour les exploitations transformant moins de 50 000 litres par an, le temps médian de travail annuel est de 89 heures par 1000 litres. Au-delà de ce seuil, ce temps médian est de 50 heures, en lien avec une organisation plus optimisée. Le temps de fabrication tend à augmenter si la proportion de fromages, dans les produits obtenus, est importante. Cependant, ces derniers permettent plus de souplesse dans la commercialisation, au contraire des produits frais qu'il faut vendre rapidement. Par ailleurs, plus la part des produits commercialisés en vente directe augmente, plus le temps consacré à l'activité de commercialisation croît. Toujours parmi ces fermes suivies, celles transformant moins de 100 000 litres par an voient les éleveurs parcourir, en moyenne, 160 km par semaine pour la vente. Au-delà de ce volume, le rayon de commercialisation augmente, la distance moyenne parcourue par semaine étant alors de 960 km.

https://idele.fr/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F121d51cf-68c5-4c92-9c95-33cf74bc4c42&cHash=a2aabb0ad8ea1a71ef7bca28d6ef8560

2025, 8 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 329-047

Production Végétale Arboriculture

Le moulin du Coudoulous ; Les souquets ; L'olivier, trésor de santé ; Les Rameaux de Marius

SAUVEPLANE Jérôme / MELMAN Joachim / COLICCI Raphaël / ET AL.

Ces quatre articles, consacrés à l'olive, rassemblent plusieurs témoignages, comme celui d'un moulinier de l'association Le moulin du Coudoulous (Cévennes). Cette association a pour objectif de revaloriser les oliveraies locales et de transformer les olives de la communauté de communes du Pays Viganais pour en produire de l'huile. Un paysan présente la technique de

multiplication des oliviers par souchets, qui sont directement issus de l'arbre mère. Des conseils sont apportés concernant le choix, le prélèvement et la préparation des souchets, ainsi que concernant leur plantation et les soins post plantation. Un oléiculteur explique les effets bénéfiques de l'huile d'olive sur la santé, notamment grâce aux polyphénols qu'elle contient (hydroxytyrosol, oleuropéine, oléocanthal et tyrosol). Ces derniers favorisent les défenses immunitaires et jouent un rôle dans la prévention des cancers, des maladies cardiovasculaires, des maladies dégénératives... Pour finir, un pépiniériste fait un point sur son parcours et sur la création de la pépinière bio Les Rameaux de Marius (Gard), spécialisée dans les oliviers et les fruits à coque.

FRUITS OUBLIES N° 82, 22/09/2025, p. 13-25 (13)

réf. 329-002

Perennial flower strips can be a cost-effective tool for pest suppression in orchards

Les bandes fleuries pérennes peuvent être financièrement rentables pour le contrôle des ravageurs dans les vergers

HOWARD Charlotte / BURGESS Paul J. / FOUNTAIN Michelle T. / ET AL.

Dans les vergers, les bandes fleuries peuvent réduire les dégâts causés par le puceron rose du pommier (*Dysaphis plantaginea*). Basée sur un modèle bioéconomique, cette étude britannique a permis de comparer le coût des bandes de fleurs sauvages avec les bénéfices dûs à la réduction des dommages causés par les pucerons, dans des conditions de forte et de faible pression. Ce calcul a été effectué selon différents scénarios, la bande fleurie remplaçant une ligne de pommiers ou non, au bord ou au milieu du verger. Dans le cas d'une bande fleurie en bordure de verger sur un espace non-cultivable, l'étude montre que l'investissement dans la bande fleurie est rentable grâce à la réduction des dégâts causés par le puceron rose. En revanche, si aucune terre non cultivée n'est disponible, l'étude suggère que la bande fleurie doit être installée au milieu du verger pour être rentable.

<https://doi.org/10.1111/1477-9552.12631>

JOURNAL OF AGRICULTURAL ECONOMICS N° Vol. 76, n° 2, 01/06/2025, p. 466-477 (12)

réf. 329-129

Rencontre Gestion du risque gel printanier en arboriculture fruitière en AB

BIO ARIEGE-GARONNE

En décembre 2025, Bio Ariège-Garonne a organisé une rencontre sur la gestion du risque de gel printanier dans les vergers fruitiers bio. En Haute-Garonne, le mois d'avril peut connaître des journées avec du gel, avec, par exemple, plus de 4 jours avec des températures inférieures à -1°C en avril 2021 et en avril 2022. Or, avec le changement climatique, les arbres fruitiers (exemple du pêcher) fleurissent progressivement plus tôt dans l'année. Différents phénomènes de gel existent, en fonction de la météo (temps clair, temps nuageux, temps venteux) et impacteront différemment l'environnement. En outre, les températures dites « humides » sont utilisées, en général, pour mesurer les impacts sur les bourgeons : par exemple, une température de 0°C à 100 % d'humidité de l'air correspondra à une température ressentie de -2,9 °C si le taux d'humidité baisse à 50 %. Les seuils de sensibilité aux températures négatives sont

variables selon le stade de développement de l'arbre, l'espèce ou encore la variété. Contre le risque de gel, des stratégies de lutte passive peuvent être mises en place : choix de variétés résistantes, implantation de haies pour couper l'air froid, tonte rase de l'inter-rang, conduite des arbres en hauteur (les températures proches du sol sont plus froides, en général), etc. Des moyens de chauffage existent également, avec des coûts d'investissement et de fonctionnement très variables, de l'installation de bougies (400/ha à 15€/unité) jusqu'aux systèmes de chauffage tractés (20 000 € + 300 €/ha de fonctionnement). Le brassage de l'air par une tour à vent, la création d'un brouillard artificiel et l'aspersion avec de l'eau sont d'autres méthodes actives. Ces méthodes permettent de gagner entre 2 et 4°C dans les vergers.

https://docs.bio-occitanie.org/wp-content/uploads/2025/12/Gestion-gel-printanier-fruitiers_CD31_111225.pdf

2025, 28 p., éd. BIO ARIÈGE-GARONNE

réf. 329-032

Sous les pruniers : Des engrais verts et des plantes aromatiques

COISNE Marion

Dans le Lot-et-Garonne, la ferme bio de Daniel Tapie comprend 6 ha de vergers, dont 2 ha de pruneaux d'Agen, 3 ha de kakis et 1 ha de prunes. Il cultive également 5 ha d'orge et de féverole. Dans les inter-rangs de pruniers, il sème, en alternance, de l'orge et de la féverole. Les semis sont effectués avec un épandeur à engrais, à 1 mètre des arbres, et suivis par un passage de rotovator pour enfouir les graines. Les couverts sont fauchés en mai et servent de mulch. Selon l'arboriculteur, la présence de ce couvert est favorable aux auxiliaires de culture et permet d'apporter de l'azote au sol. En outre, des plantes aromatiques ont été plantées sous les arbres (absinthe, tanaïs, thym, origan, etc.), afin d'attirer de la biodiversité. Dans les Bouches-du-Rhône, Denis Collado produit des pêches et des nectarines en bio. Sous son verger, il a implanté un couvert de trèfles et de pâturin pour retenir son sol, très caillouteux, et apporter de l'azote, mais sans trop concurrencer les arbres.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 163, 01/01/2026, p. 32-33 (2)

réf. 329-085

Production Végétale Autres Cultures

Le Thé français : Une nouvelle filière pérenne et biologique ?

JEHANNO Mathilde

Originnaire d'Asie de l'Est, la culture du thé s'implante en France, notamment en Bretagne. Deux variétés de thé sont généralement cultivées, Sinensis et Assamica, avec une grande diversité de cultivars. Le théier est un petit arbuste pérenne, qui exige des sols acides (entre 4,5 et 6 de pH) et drainants. C'est une plante gourmande en eau (1 000 mm de pluie par an) et qui apprécie les conditions humides (hygrométrie à 70 %). Les théiers sont plantés à environ 7 500 plants/ha, sur un sol travaillé profondément. Il est possible de récolter des feuilles de thé dès la première année, mais la pleine production n'est atteinte qu'au bout de 6 ou 7 ans. La cueillette est effectuée toutes les 2-3 semaines entre mai et octobre. Après la récolte, le thé est transformé et séché, avec des processus variables selon le produit fini : thé blanc, thé vert ou thé noir. Le thé

blanc est simplement flétri, puis séché à basse température jusqu'à atteindre 6% d'humidité. Le thé vert subit une étape de fixation à haute température, puis un pétrissage des feuilles, avant d'être finalement séché. Le thé noir est flétri et pétri, puis il s'oxyde naturellement, avant d'être séché. Le projet Fierthé (Filière innovante et durable de production de thé en France) vise à créer des références techniques et économiques sur le thé, adaptées au contexte de la France, en bio.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 316, 01/11/2025, p. 22-23 (2)

réf. 329-054

Production Végétale Contrôle des Adventices

Nouveauté : desherbagemecanique.fr : 4 solutions 1 seule plateforme !

GUEGUEN Clara

Le réseau Gab-Frab Bretagne a développé une plateforme numérique, desherbagemecanique.fr, qui centralise des outils et des données pour le désherbage mécanique. De nombreuses fiches techniques détaillent les différentes méthodes de désherbage et les spécificités des différents matériels (herse étrilles, bineuses, houes rotatives, etc.). Carto'Mat est un outil de cartographie des différents équipements en Bretagne, qu'ils soient disponibles en Cuma, en ETA ou même chez des voisins producteurs. La plateforme accueille aussi la formation EXPERT Désherbage mécanique, formation partiellement en ligne et en présentiel. Pour finir, le catalogue d'outils Optim'mat présente plus de 120 références de matériels de désherbage mécanique, avec un module de simulation pour adapter les outils à chaque ferme.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 316, 01/11/2025, p. 20-21 (2)

réf. 329-053

Production Végétale Grandes Cultures

Couverts végétaux : Une diversification végétale indispensable ?

ROSE Frédérique

Olivier Duchêne, enseignant chercheur à l'Isara Lyon, apporte son expertise sur les couverts végétaux. Les couverts végétaux répondent à différentes fonctions : stockage du carbone, infiltration de l'eau, etc. La mise en place des couverts et leur destruction peuvent être compliquées par le changement climatique, du fait des incertitudes météorologiques et des aléas extrêmes. Au sein du projet Graal, Inrae a mis en place des essais liés aux couverts végétaux. Des bandes de couverts prairiaux ont été implantées au milieu de parcelles de blé. Les couverts devraient rester entre 5 et 6 ans. Les résultats des essais sur le rendement du blé sont encourageants, bien qu'ils présentent une grande variabilité.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 163, 01/01/2026, p. 14-15 (2)

réf. 329-080

Face aux multiples aléas : Activer différents leviers

POUPEAU Jean-Martial

Durant le salon professionnel Tech&Bio 2025, une conférence sur le thème de la résilience aux aléas (climatiques, économiques, ravageurs, etc.) a été présentée par, entre autres, la coopérative Agribio Union (1000 adhérents en grandes cultures bio). Le soja pour l'alimentation humaine fait face à une forte pression de ravageurs, de même que les lentilles. La principale adaptation aux aléas est la diversification des marchés (alimentation humaine ou animale, semences, etc.) et des cultures, comme, par exemple, le sorgho comme alternative au maïs en cas de stress hydrique. L'irrigation permet de renforcer la résilience de certaines cultures : soja, maïs, semences, légumes de plein champ. Des outils de diagnostic peuvent être mobilisés par les fermes : Clim Alea Test ou Clim Alea Diag. Les systèmes de polyculture-élevage montrent de fortes capacités d'adaptation, notamment grâce aux prairies présentes dans les rotations.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 163, 01/01/2026, p. 16-17 (2)

réf. 329-081

Produire du lin et du chanvre textiles : Des niches rémunératrices ; Cultures à fibres complémentaires : Tisser passion et savoir-faire

POUPEAU Jean-Martial

En 2024, 1 697 ha de lin bio étaient cultivés en France, soit 1 % des surfaces totales de lin, en majorité situés sur la moitié Nord de la France. Selon l'association Lin et Chanvre bio, la filière lin bio n'est actuellement pas assez solide pour faire face aux fluctuations de prix du lin. Dominique Collin, agriculteur en Seine-et-Marne, estime qu'un bon rendement de lin bio se situe autour de 6-7 t/ha ; or, les sécheresses printanières récentes ont baissé les rendements à 4-5 t/ha. Selon lui, la réussite du lin dépend fortement de sa place dans la rotation : l'idéal se situe juste après un blé ou une céréale secondaire, afin de profiter d'un sol structuré et ni trop pauvre, ni trop riche en azote. La filière chanvre textile bio, dont la conduite se rapproche du lin textile, est en phase de développement, en France. En bio depuis 2022, Franck Durocher gère 280 ha en polyculture-élevage, dans le Calvados. Il cultive notamment 20 à 25 ha de lin textile, culture très bien adaptée au climat océanique. Le lin est semé sur un sol finement travaillé, à une densité de 2 100-2 300 g/m², en avril. Les seuls apports fertilisants proviennent du couvert végétal précédent (phacélie, trèfle, féverole, avoine). L'oïdium et les altises sont les principaux bioagresseurs. Les adventices sont gérées par un binage de la culture. L'arrachage du lin est effectué 100 jours après le semis, lorsqu'il mesure 1 m de hauteur. Le lin est déposé en andains sur la parcelle, et subit alors l'étape de rouissage. Le lin est ensuite enroulé en bottes et stocké à la ferme. Depuis 2021, Franck cultive également 15 ha de chanvre textile, dont le fort pouvoir couvrant lui donne un net avantage sur les parcelles enherbées.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 163, 01/01/2026, p. 38-41 (4)

réf. 329-088

Produire ses semences de couverts végétaux : Pourquoi pas en bio, en Bretagne, et à la ferme ?

MAIGNAN Morgan

Les couverts végétaux présentent plusieurs avantages dans les rotations de cultures bio : contrôle des adventices, fixation d'azote, fertilisation des sols, etc. La production de semences de couverts végétaux à la ferme pourrait réduire le coût des couverts et améliorer leur adaptation au contexte de la ferme. 10 fermes bio des Côtes d'Armor se sont regroupées sous la forme d'un GIEE, en 2025. Après une enquête, qui a permis d'identifier les besoins de chacun, des essais ont débuté avec de la phacélie et du trèfle d'Alexandrie. L'objectif des essais était de produire des références techniques sur la culture, la moisson et le stockage. Les deux cultures sont semées tôt, au mois de mars, et sont récoltées en août. Le principal frein technique est la difficulté pour contrôler les adventices.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 316, 01/11/2025, p. 24-25 (2)

réf. 329-055

Production Végétale Jardinage

Le noisetier commun

RICOUR Joëlle

Le noisetier, aussi appelé coudrier, se décline en de multiples usages, que ce soit culinaires, grâce à ses noisettes, ou médicaux, grâce à ses bourgeons, notamment en gemmothérapie. Ses branches peuvent également servir pour les clôtures ou en vannerie. La production de noisettes, dont les trois quarts proviennent de Turquie, est affectée par le changement climatique et a fortement baissé en 2025, provoquant une hausse des prix. Un encart décrit le noisetier et sa pollinisation.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VALERIANE N° 177, 01/01/2026, p. 18-19 (2)

réf. 329-020

Production Végétale Maraîchage

Agrosemens – Maison semencière 100 % Bio : « Créateur de Liens entre la Terre et les Hommes »

AGROSEMENS

Cet article, rédigé par Agrosemens, présente l'entreprise semencière 100 % bio Agrosemens. L'entreprise propose plus de 900 variétés de plantes potagères ou aromatiques, d'engrais vert et de fleurs. Toutes les semences sont certifiées bio et certaines sont également labellisées Bio Cohérence ou Demeter. Une majorité des semences sont reproductibles. L'entreprise travaille avec une cinquantaine d'agriculteurs-multiplicateurs, répartis dans toute la France. Plusieurs nouveaux produits sont mis en avant : le piment tabasco, une gamme de fleurs coupées, le navet

japonais Calisson. Sébastien le Provost est l'un des trois maraîchers bio associés de la Ferme du soleil, en Loire-Atlantique. La ferme dispose de 14 ha, dont une partie est dédiée à la multiplication de semences pour Agrosemens (tomates, courges, piments). Le Gaec bio Les Jardins de Theïa, dans le Jura, est géré par deux maraîchères qui se fournissent en semences exclusivement chez Agrosemens.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 163, 01/01/2026, p. 36-37 (2)

réf. 329-087

Du chanvre dans les mottes

HOMÈRE Emma

Dans le canton de Vaud (en Suisse), l'association La Motte produit, depuis 2023, des plants (ou plantons) maraîchers bio. En Suisse, cette filière doit faire face à un défi technique, induit par la baisse de la proportion de tourbe autorisée dans les terreaux (60 % en bio (fermes Bourgeon) et 70 % en conventionnel), baisse qui devrait s'accroître encore en 2028 (40 %). En lien avec le FiBL, La Motte a testé et obtenu des résultats intéressants avec des alternatives à partir de résidus agricoles, et notamment de composts composés de fibres de chanvre. Une autre structure a expérimenté un mélange de compost et de fibres de bois. Outre cet aspect technique, La Motte souhaite se développer en s'appuyant sur un réseau de semenciers, de producteurs de plants et de maraîchers bio.

<https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2025/ba-f-2025-07-ar.pdf>

BIOACTUALITÉS N° 7/25, 19/09/2025, p. 12-13 (2)

réf. 329-092

Dossier : Maraîchage et arboriculture : Cultiver des couverts

COISNE Marion

En maraîchage et en arboriculture, les couverts végétaux peuvent apporter de multiples services mais nécessitent une maîtrise technique. Karim Riman, agroécologue, souligne l'intérêt des couverts végétaux pour lutter contre l'érosion et pour la fertilisation (par le semis de fabacées). En maraîchage, les couverts végétaux servent d'engrais verts et structurent le sol, en le décompactant. Les couverts végétaux peuvent également repousser certains ravageurs et attirer des auxiliaires. En maraîchage, de multiples références existent pour bien choisir son mélange. En arboriculture, la pratique est plus rare, mais des essais sont en cours pour optimiser les couverts végétaux, comme c'est le cas dans un groupe d'agriculteurs des Côtes-d'Armor. Le semis des couverts peut se faire à la volée (cas des féveroles) mais, en général, il nécessite une préparation superficielle du sol et un rappuyage. In fine, le couvert peut être détruit (avec un broyeur ou une bâche, par exemple) ou être couché, pour servir de paillage. Le projet X-P@irs étudie les groupes d'échanges et de discussion hybrides (numérique et en présentiel), dont un groupe 100 % bio du Finistère dédié aux couverts. L'outil d'aide à la décision Cap Couverts, pour le choix des mélanges dans les couverts en arboriculture et en viticulture, est en cours de finition. Alban Réveillé, maraîcher bio en Haute-Garonne sur 1 ha, implante, sur ses parcelles, un couvert végétal d'été (sorgho et sarrasin) dès fin juin, puis un couvert d'automne (graminées et radis) qui sera fauché en janvier. Un passage de poules pondeuses apporte de l'azote et gère les gastéropodes. Pierre et Nicolas Besse cultivent 4 000 m² de légumes, en Haute-Garonne, sans engin à moteur ; les semences des couverts sont majoritairement auto-produites et sont

semés et détruits manuellement. A Avignon, le Grab mène des essais de couverts végétaux semés puis fauchés pour servir de mulch, à travers les projets SoilVeg, Copreau, Marco et Couvreau.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>
BIOFIL N° 163, 01/01/2026, p. 22-31 (10)

réf. 329-084

Guide maraîchage biologique Nouvelle-Aquitaine : Commercialisation

SICAIRE Sylvie / VOELTZEL Benoît / MINET Héléna / ET AL.
5ème et dernier livret du guide maraîchage biologique Nouvelle-Aquitaine, ce document est consacré à la commercialisation en maraîchage biologique. Dans l'optique de guider les porteurs de projet et les producteurs dans le choix de leurs débouchés, ce livret partage des fondamentaux techniques et organisationnels : - Connaître les circuits courts ; - Connaître les circuits longs ; - Un marché émergent : la restauration collective (RC) ; - Avoir des repères pour construire son projet ; - Etudier le marché et mettre en place une démarche commerciale ; - Fixer le prix de vente de ses légumes ; - Connaître la réglementation ; - Focus sur l'utilisation du logo européen et de la marque AB.

2025, 76 p., éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

réf. 329-027

Les micropousses portent de grandes ambitions

NIONCEL Claire

Les micropousses sont des petites pousses, généralement potagères (pois, capucine, coriandre, etc.), récoltées entre la germination et la formation des premières feuilles. Elles sont principalement valorisées auprès de restaurateurs. L'entreprise bio Bioplants produit des micropousses, dans le Maine-et-Loire. En Bretagne, un producteur de micropousses bio sur 100 m2 propose une formation dédiée.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 461, 01/06/2025, p. 6-8 (3)

réf. 329-119

Planifier et commercialiser avec Ouvre ta ferme : « Sortir du ressenti pour un pilotage clair »

ROSE Frédérique

Dans le Puy-de-Dôme, Vincent Guth est maraîcher bio aux Jardins de Tallende, en association avec Manon Vernerey, sur 2 ha, dont 1500 m2 de serres froides. Ingénieur informatique de formation, il a créé le logiciel de planification « Ouvre ta ferme ». Ce logiciel en ligne est accessible gratuitement pour les fermes bio ou en conversion. L'outil est plutôt dédié au maraîchage, à l'horticulture et à l'arboriculture. Il permet de planifier la production, en intégrant, pour chaque variété, l'assolement, les dates de semis, de travail du sol, de désherbage, etc. Un autre module est dédié à la commercialisation, avec la possibilité de créer une boutique en ligne, avec un programme de gestion des devis, des bons de commandes et des factures.

L'outil propose des synthèses statistiques sur les chiffres d'affaires, mais aussi sur le temps de travail alloué à une tâche, ce qui facilite l'identification des tâches à optimiser.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 163, 01/01/2026, p. 34-35 (2)

réf. 329-086

Rencontre régionale : Avoir une bonne organisation du travail en maraîchage diversifié pour gagner en rentabilité, efficacité et tranquillité d'esprit

BIO ARIÈGE-GARONNE

Bio Ariège-Garonne et Bio Civam 11 ont organisé, en novembre 2025, une rencontre sur le thème de l'organisation du travail en maraîchage. Une bonne organisation permet d'anticiper les tâches, de réduire la charge mentale, de mieux gérer la commercialisation, etc. La rencontre s'est focalisée notamment sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, avec des témoignages de maraîchers et de maraîchères. La planification des tâches s'effectue à différentes échelles : à l'année, à la semaine et à la journée. Différents outils permettent de planifier les cultures à l'année et de les articuler avec les temps de commercialisation, l'entretien du matériel, l'administratif, etc. La planification hebdomadaire permet de s'adapter à la météo et de réduire la charge mentale quotidienne. Au quotidien, s'astreindre à des horaires permet d'optimiser le temps de travail. Différents témoignages mettent en avant l'importance de l'organisation spatiale d'une ferme maraîchère pour optimiser le travail. La rencontre s'est concentrée ensuite sur l'organisation du travail à plusieurs. 5 outils de planification des assolements sont présentés : Pépinière, Elzeard, Qrop, Brinjel et Ouvre ta ferme. Pour finir, des aspects de la gestion administrative et comptable ont été présentés.

https://docs.bio-occitanie.org/wp-content/uploads/2025/12/Orga-du-travail-maraichage_201125.pdf

2025, 59 p., éd. BIO ARIÈGE-GARONNE

réf. 329-033

Trois ans d'étude sur le paillage biodégradable en cultures maraîchères : Projet SOPAM

KERDRAON Margaux

En maraîchage, le paillage est un élément indispensable qui permet de contrôler les adventices, de limiter les apports d'eau et d'améliorer la productivité. Les paillages biodégradables, en opposition aux paillages en polyéthylène, apparaissent plus durables. Le projet SOPAM, porté par le CTIFL et qui comprend différents partenaires, évalue la pertinence de ces paillages sur des cultures de melons, courges, courgettes, tomates et salades dans plusieurs bassins de production français. Les paillages biodégradables testés se dégradent moins vite que prévu : 25 % de dégradation après 2 ans dans le sol, contre 100 % attendu. Des mesures ont été faites sur les résidus de paillage (paillettes) sur les melons ; leur perception négative par les consommateurs peut être limitée par de la sensibilisation. Des analyses de cycle de vie montrent que les paillages biodégradables sont globalement meilleurs concernant l'environnement. Au niveau économique, les paillages biodégradables coûtent plus chers à l'achat, mais leur gestion pourrait être plus rentable.

<https://www.ctifl.fr/trois-ans-d-etude-sur-le-paillage-biodegradable-en-cultures-maraicheres-infos-ctifl-407>

INFOS CTIFL N° 407, 01/07/2025, p. 49-55 (7)

réf. 329-077

Production Végétale Plantes Aromatiques et Médicinales

Les plantes de la respiration – 3 : De tintamarre à tintinnabule : qui es-tu le thym ? ; Le thym, la farigoule de nos garrigues

DRAI Isabelle / DRAI Patrice / FLORIN Jean-Michel

Ces deux articles dressent un portrait du thym, par le biais de récits de cueillette dans les Cévennes, mais également par le biais d'une approche goethéenne. Le thym est un anti-infectieux et dispose de vertus antispasmodiques, anti-inflammatoires, antibactériennes, antivirales et digestives. Il peut être utilisé sous forme de tisane ou en aromathérapie. Des conseils pour cultiver le thym en biodynamie sont également fournis : semis, repiquage, entretien et récolte.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIODYNAMIS N° 131, 01/10/2025, p. 8-12 (5)

réf. 329-005

Production Végétale Protection Phytosanitaire

Dynamiques de déplacement et gestion des forficules en vergers d'abricotiers : Gestion intégrée des ravageurs dans les vergers méditerranéens

FORMEZ Nicolas

Les forficules, aussi nommées perce-oreilles, sont des insectes à la fois auxiliaires et ravageurs. Elles chassent les pucerons, mais elles peuvent également se nourrir de fruits à noyau. Ce sont des insectes qui se trouvent dans les haies et, quelques semaines avant la récolte, directement dans les vergers. Des essais ont été menés sur un verger d'abricotiers, mené en bio, au centre Ctifl de Balandran (Gard). L'huile de poisson présente un fort pouvoir attractif, qui facilite le piégeage des forficules. En revanche, aucun des produits insecticides de biocontrôle testés n'a donné de bons résultats contre les forficules.

<https://www.ctifl.fr/dynamiques-de-deplacement-et-gestion-des-forficules-en-vergers-d-abricotiers-infos-ctifl-407>

INFOS CTIFL N° 407, 01/07/2025, p. 44-48 (5)

réf. 329-076

Impact des évolutions réglementaires sur l'usage du cuivre

CLUTIER Hector / GORAL Claire / LECOMTE Lucille

Les produits à base de cuivre sont, en bio, les principaux moyens de traitement contre le mildiou et contre certaines maladies bactériennes de la vigne. La réglementation européenne autorise l'usage de 28 kg/ha de cuivre sur 7 ans. En 2025, en France, l'Anses a réexaminé 34 spécialités à base de cuivre, en usage vigne. Seulement 2 produits restent autorisés : Heliocuire et Champ Flo Ampli ; 8 spécialités ont perdu leur usage en vigne, mais restent utilisables sur d'autres cultures. Les indications sur l'AMM (Autorisation de Mise sur le Marché) de certains produits ont pu être modifiées (ajout d'une distance de sécurité personnes passantes et riverains de 10 m, ajout de la mention Sp8 concernant les pollinisateurs, cadence d'utilisation supérieure à 7 jours, etc.). 15 autres produits cupriques (dont BB RSR, Nordox, Cuproxat et Airone) sont en cours d'évaluation en Italie et pourraient être autorisés en France par la suite. En 2025, l'Anses a également publié une étude sur les impacts de la réduction de l'usage de cuivre sur la filière viticulture bio. Aucune molécule ne pourrait aujourd'hui remplacer le cuivre, mais des solutions alternatives sont en développement (cépage résistant, biocontrôle, solution mécanique, etc.). En arboriculture, certains produits ont subi des modifications dans leur AMM.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=221402

REPÈRES TECH&BIO N° Janvier 2026, 01/01/2026, p. 1-2 (2)

réf. 329-124

Des odeurs pour décourager l'installation des thrips dans les cultures sous serre : Stratégie de biocontrôle contre le thrips

GARD Benjamin / MAUGIN Emilie

Astredhor, Agriodor, le Ctifl et l'Université de Bordeaux travaillent, en partenariat, sur l'utilisation d'odeurs pour perturber l'installation des thrips en cultures sous serre. Les thrips sont des insectes ravageurs polyphages, regroupant plusieurs espèces, qui causent des dégâts en maraîchage et en horticulture. La méthode de biocontrôle « push-pull » associe des stratégies répulsives et attractives, pour éloigner l'insecte des cultures et l'attirer vers des pièges. Dans le cadre des projets Healthi et Healthi 2, des essais ont été menés sur la station expérimentale Astredhor Sud-Ouest, en culture de verveine, et sur le centre Ctifl de Balandran, en culture de poivron. Les résultats montrent une réelle efficacité de ce système push-pull, qui est, de plus, compatible avec l'utilisation d'auxiliaires de culture (acariens prédateurs, par exemple). L'association des deux techniques (push-pull + auxiliaires prédateurs) atteint une réduction de 92 % des dégâts. Des études sont toujours en cours pour adapter les techniques à la diversité des thrips et la réglementation est en discussion pour statuer sur l'usage de ces médiateurs chimiques.

<https://www.ctifl.fr/des-odeurs-pour-decourager-l-installation-des-thrips-dans-les-cultures-sous-serre-infos-ctifl-407>

INFOS CTIFL N° 407, 01/07/2025, p. 56-60 (5)

réf. 329-078

Pomme : Les produits de biocontrôle passent au banc

ALISON Bertrand / BALLION Sébastien / JOIE Hélène / ET AL.

Différents produits de biocontrôle ont été testés, sur pommier, dans les stations expérimentales SudExpé et Cefel. Le projet Simpa, entre autres, se focalise sur la lutte contre le puceron cendré ; quelques produits ont montré une efficacité faible à moyenne (savon Flipper, Limocide, Eradicoat, etc.). Contre la tavelure, certains produits ont été testés. Contre la larve du carpocapse, Carpovirusine et Madex Pro sont deux produits à base de virus de la granulose plutôt efficaces. Concernant le risque de maladie fongique en fin de saison, l'Armicarb et la bouillie bordelaise donnent de bons résultats.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 461, 01/06/2025, p. 18-20 (3)

réf. 329-118

Protéger des cerisiers en gobelet avec des filets anti-insectes : Retour sur 8 années d'essais

ROYER-LANOOTE Aliénor

Dans le Vaucluse, la majorité des vergers de cerisiers sont conduits en gobelets (par opposition à une conduite palissée). Or, la pression de la mouche *Drosophila suzukii* est principalement gérée par des filets anti-insectes (en alternative aux pesticides), dont l'usage est complexifié par la conduite en gobelets. A partir de 2017, et pendant 8 ans, des essais ont été menés sur le verger expérimental de la Tapy (Vaucluse), du CTIFL. Les cerisiers, de variété Summit et Belge, sont conduits en gobelets. Une taille sévère a été effectuée au début des essais et les filets ont été installés en monoparcelle ou en monorang. Les filets ont apporté une protection efficace contre les mouches. Le rendement en cerises s'est maintenu, en quantité et en qualité. Hormis leur temps d'installation, les filets n'ont pas eu d'impact sur le temps de travail, en particulier au moment de la récolte.

<https://www.ctifl.fr/protéger-des-cerisiers-en-gobelet-avec-des-filets-anti-insectes-infos-ctifl-407>

INFOS CTIFL N° 407, 01/07/2025, p. 39-43 (5)

réf. 329-075

Stratégies innovantes de protection du raisin avec des produits de biocontrôle : Projet BIOVIMED

LE HALPERE Alexandre / TABUTEAU Laura / VANDAMME Rémi / ET AL.

Le projet BIOVIMED (2022-2024) visait à évaluer des solutions de biocontrôle contre l'oïdium et le mildiou, en viticulture. Les essais menés ont permis de tenir compte des effets du changement climatique : précocité et raccourcissement des stades phénologiques, canicule, etc. Les essais ont été menés sur 16 petites parcelles viticoles du pourtour méditerranéen, avec un pulvérisateur à dos. Contre l'oïdium, le produit Taegro a montré de bons résultats, en alternative au soufre. Contre le mildiou, le Limocide semble intéressant, mais en restant couplé à du cuivre.

<https://www.ctifl.fr/strategies-innovantes-de-protection-du-raisin-avec-des-produits-de-biocontrôle-infos-ctifl-407>

INFOS CTIFL N° 407, 01/07/2025, p. 34-38 (5)

réf. 329-074

Production Végétale Sol

Mémoire de fin d'études : Impact de l'utilisation du biochar sur la disponibilité en eau des sols et sur le stress hydrique de la vigne en contexte méditerranéen

QUITTE Léa

Encadré par le Civam Bio 34, ce stage de fin d'études de Master visait à étudier l'intérêt d'un amendement en biochar pour améliorer la rétention d'eau dans les sols en viticulture, en contexte méditerranéen. Le biochar est un substrat riche en carbone, issu de la pyrolyse de biomasse végétale. Trois parcelles viticoles bio, dans l'Hérault, ont été suivies sur deux saisons (2023-2025). Des mesures de potentiel hydrique, de vitesse d'infiltration de l'eau dans le sol et de stress hydrique des vignes ont été effectuées. L'apport de biochar dans le sol a eu un effet positif sur la disponibilité en eau dans les parcelles avec des sols à texture grossière, alors que des effets neutres, voire négatifs, ont été observés sur les sols à texture fine. Globalement, sur les 2 saisons, le biochar a eu un impact positif, mais faible, sur le stress hydrique des vignes et n'a pas eu d'effet sur les rendements.

https://docs.bio-occitanie.org/wp-content/uploads/2025/10/2025_AD_Quitte_Lea.pdf

2025, 67 p., éd. L'INSTITUT AGRO MONTPELLIER

réf. 329-064

Production Végétale Viticulture

C'est dans le Lavaux qu'on trouve le meilleur vin bio

HOMÈRE Emma

Lauréat "Meilleur vin bio suisse" du concours BioVino 2025, un viticulteur du Lavaux, dans le canton de Vaud (Suisse), présente, dans cet article, les principales orientations de son domaine. Converti à l'agriculture biologique en 2021, le domaine, connu pour ses vieux millésimes, produit, sur 6,5 hectares, des vins bio et des vins natures dont la typicité est issue de réflexions menées à chacune des étapes de production, du champ à la bouteille. Côté technique, par exemple, le choix a été fait de remonter les ceps, limitant ainsi le contact avec l'enherbement et, donc, le risque de maladies fongiques. Dans un contexte de changement climatique, cette pratique s'avère moins impactante pour la maturation des grappes qu'il y a quelques années (diminution du rapport feuille/fruit pour retarder la maturation).

<https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2025/ba-f-2025-07-ar.pdf>

BIOACTUALITÉS N° 7/25, 19/09/2025, p. 14-15 (2)

réf. 329-093

Quand le bio appelle le robot

DELORME Pierre-Joseph

Dans l'Aude, la CUMA la Vigneronne a investi, en 2024, dans un robot de désherbage Bakus, de la marque Vitibot. Sa spécificité porte sur le désherbage interceps, opération qui demande beaucoup de temps et de technicité. Malgré les quelques problèmes techniques rencontrés lors de la première année d'utilisation, les trois vigneron bio qui ont testé l'outil, sur une cinquantaine d'hectares, sont satisfaits et optimistes quant à l'utilisation de ce robot pour le désherbage et, pourquoi pas, pour d'autres opérations sur les millésimes à venir.

ENTRAID' N° 488, 01/07/2025, p. 30-31 (2)

réf. 329-097

Robin Euvrard, artisan de la régénération des vignes

GUÉRIT Juliette

Installé dans le vignoble nantais depuis 2020, ce viticulteur bio pratique la viticulture régénérative, en favorisant "la couverture végétale des sols, les interactions microbiennes et l'humus des sols". Il utilise également des pratiques de l'agriculture biodynamique. En lien avec la SCEA Eco-Dyn, il teste au vignoble, en conditions réelles, le matériel proposé par l'entreprise. En remportant la bourse Nuffield en 2023, il a pu voyager dans de nombreux pays à la rencontre de viticulteurs qui, comme lui, pratiquent une viticulture régénérative. Aujourd'hui, il partage ses connaissances plus localement, notamment en animant des formations.

ENTRAID' N° 488, 01/07/2025, p. 14-16 (3)

réf. 329-095

Recherche et Système Spécifique Agriculture Biodynamique

Bonheur biodynamique à la ferme des Beurheux

DE JONG Charlotte

Dans les Vosges, Benoît et Tiphonie Zanchi sont à l'origine d'un projet agricole vivrier, qu'ils mènent en plus de leur travail salarié à l'extérieur. Le couple élève 6 vaches Galloway, des chèvres, des volailles et des lapins, qui leur servent à défricher ou à fournir de la viande à la famille. Ils cultivent également des légumes en biodynamie, dans le but d'être le plus autonomes possible pour l'alimentation. Benoît Zanchi applique des préparations biodynamiques sur ses terrains depuis 2012 ; le couple constate une différence flagrante par rapport aux parcelles qui n'en reçoivent pas.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIODYNAMIS N° 131, 01/10/2025, p. 19-21 (3)

réf. 329-007

Can silica application enhance vine performance and quality?

L'application de silice peut-elle améliorer le rendement et la qualité des vignes ?

COLLINS Cassandra / BLOOMFIELD Stuart / HANSEN Lauren / ET AL.

La préparation biodynamique 501 est composée de silice et son utilisation est à la base de la pratique biodynamique. Des chercheurs australiens ont analysé la croissance de la vigne, les composantes du rendement, la composition des raisins et du vin, et ont réalisé des évaluations sensorielles durant deux saisons, pour comparer les effets de la préparation 501 et d'une formulation commerciale à base de silice (silicate de potassium) par rapport à un témoin (application d'eau) sur des vignes de Sémillon et de Cabernet-Sauvignon (*Vitis vinifera* L.). Au cours des deux saisons étudiées (2011 et 2014), des différences de rendement et de croissance de la vigne ont été observées. En général, le rendement était plus élevé avec l'application de silice biodynamique et de silicate de potassium. Les attributs de base de la composition des raisins (le pH, l'acidité totale, les matières en suspension, ainsi que les anthocyanes et les composés phénoliques totaux) ne présentaient que peu ou pas de différences. En revanche, l'analyse descriptive sensorielle des raisins et du vin a révélé des différences significatives, ce qui implique que ces analyses peuvent mieux détecter des variations subtiles, mais importantes pour la filière vin. Les résultats de cette étude suggèrent ainsi une corrélation directe entre le silicium et les polyphénols, qui pourrait influencer les caractéristiques sensorielles en bouche. Cette étude indique que l'application de silice peut avoir un impact positif sur les performances et la qualité de la vigne.

<https://oeno-one.eu/article/view/8192>

OENO ONE N° Vol. 58, n° 4, 27/09/2024, p. 1-16 (16)

réf. 329-113

Une oasis en Languedoc

BRECHET Thomas

Depuis une vingtaine d'années, Gérard Augé conduit un jardin-forêt en biodynamie, dans le Gard. Il produit des PNPP (Préparations naturelles peu préoccupantes), expérimente des soins des plantes par les plantes et, grâce à la biodynamie, modifie les capacités d'adaptation au milieu de certaines de ses plantes. Il a également animé des formations à la biodynamie et il produit des Fleurs de Bach, uniquement à partir des plantes de son jardin. Il présente son jardin-forêt et ses pratiques. Gérard Augé cherche actuellement un repreneur.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIODYNAMIS N° 131, 01/10/2025, p. 13-18 (5)

réf. 329-006

Partager du vin pour l'amour de l'humain

CORNU Soazig

Situé dans le Haut-Rhin, le Domaine Éric Rominger est mené seul par Claudine Rominger-Sutter, depuis la disparition de son mari en 2014. Le couple avait commencé avec une petite entreprise de prestation d'étiquetage, qui fait toujours partie des activités du domaine. Après avoir démarré leur activité viticole en conventionnel, le couple a mené des essais en biodynamie en 1997-1998, avant d'adopter la biodynamie sur l'ensemble de leurs parcelles à partir de 2000. Ce vignoble alsacien est passé de 3,5 ha au départ à 11,5 ha. Actuellement, deux salariés s'occupent des vignes et deux autres s'occupent de la prestation d'étiquetage. Le matériel utilisé

dans les vignes est partagé avec la Cuma du village (pré-tailleuse, poudreuse...) ou partagé avec des voisins (dynamiseurs, pompes à dos, actisol). Les traitements et les soins appliqués aux parcelles du domaine sont présentés.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIODYNAMIS N° 131, 01/10/2025, p. 22-25 (4)

réf. 329-008

Préparations, tisanes et cie - 3 : Les soins d'automne

BAUDOIN Gauthier / CORNU Soazig / BOURGEOIS Maëva

En fin d'automne, le compost de bouse peut être apporté au sol pour accompagner l'assimilation des matières organiques fraîches. Cet article précise les moments adéquats pour l'application du compost de bouse Maria Thun, ainsi que ses bienfaits. Il décrit la préparation, le brassage et la pulvérisation du compost de bouse. Concernant la plantation d'arbres et de haies, la technique du pralinage des racines est détaillée. Les jours à privilégier pour le pralinage des racines et les bienfaits de cette technique sont évoqués.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIODYNAMIS N° 131, 01/10/2025, p. 6-7 (2)

réf. 329-004

Recherche et Système Spécifique Agroforesterie

Châtaigneraie et élevage en Corse : Une complémentarité de tous les âges

MICHON Geneviève

A l'origine foncièrement pastorale, la Corse voit sa population contrainte, au 16ème siècle, par l'administration en place (Gênes), de planter des arbres fruitiers choisis parmi 5 espèces, dont le châtaignier, dans le but d'entraver la double transhumance qui se pratiquait entre la mer et la montagne (afin de pouvoir implanter des céréales sur la côte). La culture du châtaignier n'a cependant pas eu d'impact négatif sur le déplacement des troupeaux, l'arbre produisant du fourrage pour les animaux et diversifiant les parcours. De plus, le rythme du châtaignier était compatible avec la double transhumance. Les plantations de châtaigniers se sont ensuite diversifiées avec une généralisation de la greffe. Des techniques de gestion de la cohabitation entre les arbres et les troupeaux ont été mises en place, telles que la protection des jeunes arbres et l'interdiction aux animaux de circuler dans les châtaigneraies pendant la période de récolte. Après un abandon de la châtaigneraie pendant des dizaines d'années, cette dernière a été à nouveau valorisée à partir de la seconde moitié du 20ème siècle, par le biais de la production de miel et par les élevages porcins. Ces deux valorisations ont permis l'obtention d'AOP pour plusieurs produits (Miel de Corse, jambon « prizuttu », coppa et lonzu).

FRUITS OUBLIES N° 82, 22/09/2025, p. 1-6 (6)

réf. 329-001

Recherche et Système Spécifique Recherche

Etat des lieux de la recherche et de l'expérimentation : Fruits et légumes bio

INTERFEL

Cette enquête, réalisée en 2024, rassemble les réponses de 20 structures impliquées dans l'expérimentation en fruits et légumes. Le nombre d'expérimentations, la proportion d'essais en agriculture biologique, les espèces concernées et les thématiques de ces essais sont présentés. En 2024, 235 expérimentations ont été mises en place en arboriculture et 152 en maraîchage, dont respectivement 36 % et 33 % ont été conduites en agriculture biologique. Les principales thématiques traitées dans les expérimentations en arboriculture étaient la lutte contre les bioagresseurs (26 % des essais) et le matériel végétal (21 %). Les principales thématiques traitées dans les expérimentations en maraîchage étaient les systèmes de culture (20 % des essais) et le matériel végétal (16 %). Ce document fait un focus sur 4 projets de recherche en AB, conduits par le Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes (CTIFL), et concernant la lutte contre l'hoplocampe du pommier, des variétés de légumes de plein champ, l'évaluation de porte-greffes en pommier et des stratégies de fertilisation. Des expérimentations menées en conventionnel par le CTIFL peuvent également se révéler intéressantes pour l'agriculture biologique.

<https://www.interfel.com/services/documentation/bio-etat-des-lieux-de-la-recherche-et-de-lexperimentation-en-fruits-et-legumes-bio/>

2025, 12 p., éd. INTERFEL

réf. 329-023

Recherche et Système Spécifique Ressources Génétiques

Une brève histoire de l'oignon ; L'oignon de Tarassac ; L'oignon Doux des Cévennes ; L'oignon, un alicament de choix

GIRAUD Yves / FINIEL Camille / ARNOUX Christine / ET AL.

Dans cet ensemble d'articles, une brève histoire de l'oignon est dressée, suivie d'un focus retraçant l'histoire de l'oignon de Tarassac et de la sauvegarde des différentes souches de cette variété. L'oignon doux des Cévennes, le seul oignon à être cultivé entièrement à la main, a obtenu une Appellation d'Origine Protégée (AOP) en 2008. La filière de cet oignon repose sur l'Association de Défense de l'Oignon Doux des Cévennes (ADOC), qui veille au respect du cahier des charges, et sur la Coopérative Origine Cévennes, en charge de la commercialisation et de la promotion de ce produit. Les diverses propriétés de l'oignon sont présentées, telles que ses vertus antioxydantes, anti-inflammatoires et anti-cancéreuses.

FRUITS OUBLIES N° 82, 22/09/2025, p. 26-35 (10)

réf. 329-003

Vie Professionnelle Economie

Revenus 2024 de l'agriculture biologique en Pays de la Loire

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE

Cette étude sur les revenus des fermes bio de la région des Pays de la Loire rassemble les résultats comptables 2024 de 996 exploitations bio, soit 21 % des fermes bio régionales. Les résultats de l'étude sont présentés par production : bovins lait, bovins viande, poules pondeuses, volailles de chair, grandes cultures, maraîchage et viticulture. Le résultat courant 2024 a diminué de 22 % par rapport à 2023 et est inférieur de 10 % à la moyenne des 10 dernières années. 20 % des exploitations sont en déficit, soit 6 % de plus qu'en 2023. En 2024, l'excédent brut d'exploitation (EBE) des fermes bio baisse dans presque toutes les filières, à l'exception des élevages de poules pondeuses et de ceux de volailles de chair, dont l'EBE est en progression de 24 % et 19 % respectivement, par rapport à 2023. En grandes cultures, l'EBE diminue pour la deuxième année consécutive.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=221058

2026, 44 p., éd. CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE

réf. 329-022

Vie Professionnelle Etranger

Agriculture Biologique : Les Nouvelles Règles pour 2026

MOOSMANN Simona / PERRET Manuel

Ce document présente les nouvelles règles encadrant l'agriculture biologique, en Suisse, en 2026. Il décrit les principaux changements dans les ordonnances bio (règlement suisse), ainsi que les modifications dans les cahiers des charges des labels bio suisses privés, à savoir : Bio Suisse et Demeter. Ces modifications concernent aussi bien la production que la transformation ou la commercialisation.

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1358-nouvelles-regles.pdf>

2025, 8 p., éd. BIO SUISSE / FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

réf. 329-021

Agrobiodiversité : Anciennes espèces, nouveaux horizons

HOMÈRE Emma / MESSMER Monika

La Suisse s'est dotée, en 1999, d'un Plan d'action national pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et pour l'agriculture. Plusieurs acteurs, dont certains issus de la société civile, s'impliquent au quotidien pour « préserver le panel important » des cultures et des élevages suisses. Ainsi, certains conservent d'importantes collections de semences, ou s'investissent dans la multiplication de variétés anciennes, alors que d'autres travaillent à la préservation de races animales locales. Un des enjeux-clés est d'être en capacité de rendre accessible cette diversité phylogénétique pour les jardiniers ou les producteurs. Il faut aussi sensibiliser les consommateurs, afin qu'ils acceptent d'acheter plus cher les productions issues de ces variétés et de ces races, qui sont moins productives que les variétés et les races modernes. Par ailleurs, pouvoir produire, en conditions bio et à l'échelle

locale, les variétés anciennes est aussi un élément-clé pour un maintien durable de la diversité génétique.

<https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2025/ba-f-2025-02-ar.pdf>

BIOACTUALITÉS N° 2/25, 14/03/2025, p. 6-13 (7)

réf. 329-048

Biomarket : Quand l'efficacité devient la clé du bio

DENAN Jean-Marc

En Estonie, les aliments biologiques représentent actuellement 4,6 % des ventes de détail alimentaires (par rapport à 5,6 % en France), ce qui est supérieur aux autres républiques baltes. Cet article retranscrit un entretien avec le fondateur de Biomarket, le principal réseau 100 % bio d'Estonie. Fondé en 2003, Biomarket compte aujourd'hui huit magasins ouverts tous les jours de la semaine, avec 100 % des caisses en libre-service, permettant au personnel de se consacrer entièrement au conseil client. Le secteur alimentaire représente 80 % de l'offre de ce réseau de magasins, qui est également le pionnier des ventes en vrac en Estonie.

BIO LINEAIRES N° 121, 01/11/2025, p. 77 (1)

réf. 329-014

Enseigner la bio : stop ou encore ?

LENGRAND Claire

La seule formation de spécialisation dédiée à la bio en Belgique est sur le point de disparaître. La raison officielle : des problèmes économiques, la Haute-Ecole de la Province de Namur en charge de cette formation l'a suspendu les deux dernières années scolaires, faute d'un nombre suffisant d'étudiants. Pourtant, les besoins de la filière bio en personnes qualifiées sont importants. Globalement, c'est l'ensemble des filières agronomiques qui sont délaissées, répondant moins aux attentes des étudiants qui, aujourd'hui, recherchent des formations plus ouvertes aux enjeux écologiques. Or, l'enseignement supérieur reste centré sur le modèle agricole conventionnel, et plusieurs spécialisations, dont la formation en agriculture biologique, sont supprimées. Il faudrait pourtant revoir les programmes scolaires et agricoles, et sensibiliser dès le plus jeune âge sur l'importance de l'alimentation et sur les solutions que peut apporter la bio face aux enjeux actuels (biodiversité, santé globale, changement climatique...). Dans ce contexte, un acteur de l'enseignement agricole privé belge souhaite reprendre cette formation spécialisée en AB et cherche, pour cela, des financements, notamment auprès des acteurs de la filière bio.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VALERIANE N° 175, 01/09/2025, p. 62-64 (3)

réf. 329-045

Éviter les gestations non désirées

BÜHL Verena

En Suisse, les vaches gestantes ne peuvent être abattues qu'en cas de circonstances exceptionnelles et sur justifications vétérinaires. C'est un choix éthique, visant au bien-être animal, porté par les acteurs de la filière bovine. C'est l'interprofession qui assure le respect de cette directive, avec de possibles applications d'amendes. Cette démarche porte ses fruits. Une étude, lancée en 2012, montrait que 5,7 % des génisses et des vaches abattues étaient en gestation depuis cinq mois et plus ; en 2022, la proportion n'était plus que de 1,2 %, en comptabilisant les gestations à partir du troisième mois. Reste que le nombre de vaches gestantes abattues est encore trop élevé. Aussi, des débats se sont engagés sur la possibilité de recourir à la contraception, notamment en utilisant un vaccin qui stimule la formation d'anticorps contre une hormone de la reproduction (GnRH), permettant un arrêt des chaleurs pendant 2 à 6 mois. La question de l'introduction de ce vaccin est en discussion au sein de Bio Suisse. Or, nombre d'acteurs mettent en avant qu'un tel vaccin n'est pas nécessaire si une bonne gestion de la reproduction du troupeau est mise en place (avec, par exemple, un suivi rigoureux des chaleurs). Cela doit d'ailleurs être la première mesure préventive, même si l'utilisation d'un vaccin venait à être rendue possible.

<https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2025/ba-f-2025-02-ar.pdf>

BIOACTUALITÉS N° 2/25, 14/03/2025, p. 20-22 (3)

réf. 329-042

Fiche technique : Comprendre les labels bio : Guide d'achat des produits biologiques

LAMPRECHT Nina / OEHEN Bernadette / KRETZSCHMAR Ursula / ET AL.

Cette fiche technique fait le point sur les bases légales relatives à l'étiquetage des produits bio, en Suisse et dans l'UE, ainsi que sur les exigences des différents labels bio présents en Suisse de certification et de contrôle pour les produits biologiques. La Suisse ne dispose pas de son propre label bio étatique, les produits bio ne reçoivent alors qu'un cachet attestant du contrôle par l'un des quatre organismes certificateurs. Les labels bio, en Suisse, sont donc uniquement des labels privés. Ces derniers se distinguent entre eux par le niveau d'exigence et par le degré de participation des productrices et des producteurs. Cette fiche technique présente les labels bio les plus courants en Suisse (portés par une association ou par un commerce de détail), en détaillant leurs exigences et en précisant s'ils sont certifiés par un audit externe ou par un système interne d'assurance-qualité.

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1173-labels-bio.pdf>

2025, 8 p., éd. FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

réf. 329-037

La filière laitière bio au Danemark

MACHABERT Isabelle

Au Danemark, la filière laitière compte 5 groupes laitiers qui transforment la majorité du lait et quelques 25 fermes indépendantes ayant leur propre atelier de transformation. Ce pays produit 4,7 milliards de kg de lait par an, dont 600 millions de litres en bio, valorisés dans la filière bio. Cependant, le nombre de fermes laitières en AB diminue, impliquant une baisse de production

observée ces dernières années : en 2026, le marché danois devrait manquer de lait bio. L'avenir de la filière est incertain : nombre d'éleveurs partent en retraite sans repreneurs et d'autres retournent en conventionnel, malgré la plus-value bio de 70 euros par tonne de lait ou encore la forte demande des Danois en produits bio. A cela, s'ajoutent les mesures gouvernementales qui devraient être appliquées à partir de 2027 pour favoriser la transition écologique, avec des taxes sur l'élevage (ex. 564 € par vache), sur les engrais minéraux et sur le chaulage ; avec une aide à la désintensification des fermes ; avec la création d'espaces naturels protégés sans agriculture et avec l'achat de terres agricoles par le gouvernement. Ces mesures pourraient amener à la disparition de 400 000 ha de terres agricoles au Danemark. Ces mesures concerneront aussi bien les fermes conventionnelles que bio et cela risque d'impacter ces dernières, qui comptent en moyenne plus de surface (304 hectares versus 209 hectares).

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VOIX BIOLACTEE (LA) N° 119, 01/09/2025, p. 24-26 (3)

réf. 329-046

Journée du Bétail Bio : Des pâturages aux étables

REBHOLZ Theresa / BÜHL Verena

Le 29 octobre 2025, s'est tenue la 4ème Journée du Bétail Bio, en Suisse. C'est la ferme du domaine du FiBL, à Frick, qui accueillait l'évènement. Cette ferme, qui comporte un atelier principal de 25 vaches laitières et deux ateliers secondaires de volailles et de porcins, est un support pour les activités de recherche du FiBL. Ainsi, lors de cette journée dédiée, en premier lieu, aux professionnels, mais aussi ouverte aux particuliers, 12 ateliers thématiques étaient proposés autour d'une devise commune : "Ouvrir la voie vers l'avenir". Quatre de ces ateliers sont présentés : - Résilience climatique dans les cultures fourragères ; - Perspectives pour l'engraissement bio au pâturage ; - Réorienter stratégiquement la ferme ; - Haies fourragères pour les ruminants.

<https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2025/ba-f-2025-07-ar.pdf>

BIOACTUALITÉS N° 7/25, 19/09/2025, p. 6-11 (6)

réf. 329-091

Magasins bio en Allemagne : la distribution conventionnelle de plus en plus agressive

ECOZEPT

En Allemagne, les produits bio connaissent une croissance rapide, qui profite surtout aux distributeurs conventionnels. Ces derniers, notamment les Drogeriemärkte, élargissent leurs gammes bio pour tenter d'attirer la clientèle de la distribution spécialisée bio. Pour faire face à cette concurrence, certains magasins bio se concentrent sur la gamme frais, notamment les fruits et les légumes, d'autant plus que la consommation de légumes bio a connu une augmentation de 11 % au premier semestre 2025, par rapport à la même période en 2024. D'autres magasins bio, tels que denn's, cherchent plutôt à accroître leur visibilité.

BIO LINEAIRES N° 121, 01/11/2025, p. 75 (1)

réf. 329-013

Marchés bio : Production biologique mondiale et évolution des importations européennes : le cas des céréales et oléagineux

CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

Sur la base de données 2023 du FIBL, d'IFOAM et de la Commission Européenne, Chambres d'agriculture France a fait un point sur la filière grandes cultures bio mondiale. Les surfaces de céréales bio ont augmenté de 71 % en 10 ans, atteignant 5,7 millions d'hectares en 2023, soit 0,8 % des surfaces de céréales globales. Le blé, le maïs et le riz sont les principales céréales bio produites. Le soja bio est l'oléagineux le plus cultivé, notamment par la Chine pour l'export. Le Togo porte une stratégie forte de développement de la bio, pour l'exportation, avec une production d'oléagineux à 97 % en bio ; le Togo est ainsi le principal exportateur de graines de soja bio vers l'Union Européenne (63 % des importations). Environ la moitié des volumes de blé bio sont produits dans l'Union Européenne (UE), qui n'en importe qu'une faible quantité (53 000 tonnes en 2023). A l'inverse, les tourteaux bio sont importés en UE à hauteur de 175 millions de tonnes, provenant à 77 % de la Chine. Concernant les céréales autres que le riz et le blé, l'Ukraine fournit 79 % des importations de l'UE. Globalement, il est observé une baisse des importations bio vers l'UE, depuis 2019, vraisemblablement expliquée par la crise du marché bio européen et éventuellement par une hausse de l'autosuffisance.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=219039

NOTE DE CONJONCTURE GRANDES CULTURES N° Juillet 2025, 01/07/2025, p. 10-11

(2)

réf. 329-122

"Un niveau d'expertise du pied de vigne jusqu'au verre de vin"

BERBAIN Claire

En 2025, en Suisse, les activités du FiBL liées à la viticulture bio se sont réorganisées, notamment pour se rassembler au sein d'un même groupe interdépartemental "Viticulture et Œnologie". L'ambition est d'améliorer les complémentarités au sein de l'Institut, et cela à l'échelle nationale suisse. Les recherches menées portent principalement sur l'adaptation de la filière au changement climatique. Trois projets phares sont décrits : - GrapeBreed4IPM, autour des variétés résistantes, dans l'optique, notamment, de réduire la dépendance des vignobles aux fongicides ; - VineRoot4Clim, consacré à l'étude d'une vingtaine de porte-greffes ; - BioViPro, sur l'optimisation de la protection phytosanitaire en viticulture biologique et la recherche d'alternatives au cuivre.

<https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2025/ba-f-2025-07-ar.pdf>

BIOACTUALITÉS N° 7/25, 19/09/2025, p. 24-25 (2)

réf. 329-094

Webinar : Organic Turns Challenges into Growth Opportunities

Webinaire : Le bio transforme les défis en opportunités de croissance

LOFTSGARD Tia / CHAPMAN Tom / SCILIGO Amber

Dans ce support de webinaire organisé par IFOAM Organics International, le marché états-unien de l'agriculture biologique est présenté par l'Organic Trade Association (OTA), une association professionnelle regroupant des membres du secteur de l'agriculture bio et des produits biologiques en Amérique du Nord (évolution du marché, tendances, consommation,

exportations, importations, etc.). Le marché canadien est ensuite abordé par l'Association pour le commerce biologique du Canada (chiffres, perception du consommateur, importations, exportations, Plan d'action pour l'agriculture biologique).

https://www.ifoam.bio/sites/default/files/2025-05/20250515_Organic%20Turns%20Challenges%20into%20Growth%20Opportunities_prese-ntation%20combined.pdf

2025, 60 p., éd. IFOAM - ORGANICS INTERNATIONAL

réf. 329-114

Vie Professionnelle Politique Agricole

Agriculture Alimentation : Re-territorialisation de l'alimentation et des filières agricoles : vers des produits de proximité plus résilients

LE LIERRE

En France, la re-territorialisation des filières agricoles est devenue un enjeu politique depuis la création des PAT (Projets Alimentaires Territoriaux) en 2014. Cette re-territorialisation répond à des enjeux économiques, sociétaux, écologiques et, d'une manière générale, de résilience. Cette note se focalise sur les enjeux, les moyens et les freins à cette re-territorialisation des filières. Les leviers étudiés comprennent, entre autres : la planification, la gouvernance, les leviers financiers, etc. Les freins analysés sont divers : les verrous socio-économiques, les lacunes législatives, la traçabilité, le foncier, etc. La note se termine par une série de recommandations détaillées : réviser la Politique Agricole Commune, libérer la commande publique, renforcer les compétences alimentaires à l'échelle locale et leur complémentarité, mettre en œuvre des contractualisations pluriannuelles pour l'alimentation entre Etat et territoires, construire des outils de transformation et de distribution à une échelle adaptée, renforcer les outils de préservation du foncier.

https://le-lierre.fr/wp-content/uploads/2025/11/Le-Lierre_Reterritorialisation_AgriAlim1.pdf

2025, 35 p., éd. LE LIERRE

réf. 329-036

Plaidoyer pour la gestion de la ressource en eau : Sobriété, partage et priorisation

BIO ARIEGE-GARONNE

Bio Ariège-Garonne porte une politique de gestion de la ressource en eau centrée sur la sobriété, le partage et la priorisation des usages. Les problématiques autour de l'eau sont multiples : pollution par les nitrates, réduction de la quantité d'eau en contexte de changement climatique, préservation des milieux naturels aquatiques, etc. Bio Ariège-Garonne propose de mettre en place une gouvernance de l'eau locale, démocratique et publique. Les pratiques agricoles doivent être adaptées aux ressources disponibles et non l'inverse, notamment en favorisant les pratiques qui stockent l'eau et l'azote dans le sol. L'agriculture biologique améliore la qualité de l'eau en réduisant l'usage des pesticides et les pertes de nitrates. Bio Ariège-Garonne propose d'encadrer l'irrigation, lorsqu'elle est nécessaire, pour un usage sobre et efficace ; les cultures dédiées à l'alimentation humaine ou à forte valeur environnementale devraient être prioritaires. Si des retenues d'eau doivent être construites,

Bio Ariège-Garonne recommande que des études solides soient menées et que les retenues soient gérées collectivement. Enfin, les actions favorables à un usage durable de l'eau doivent être financées par des aides pour les agriculteurs, pour les acteurs de l'accompagnement et pour assurer le développement des débouchés (outils de triage...).

https://docs.bio-occitanie.org/wp-content/uploads/2025/11/Plaidoyer-Eau-Bio-Ariege-Garonne_0725.pdf

2025, 8 p., éd. BIO ARIÈGE-GARONNE

réf. 329-031

Organic Targets 4EU : Livrable D4.2 : Entretien d'experts sur les impacts socio-économiques sur le marché et la stratégie commerciale

CISOWSKI Fanny / SERRE Jade / DE SIMONE Ambra / ET AL.

Financé par l'Union Européenne, le projet Organic Targets 4EU a pour objectif d'apporter des éléments pour aider l'Europe à atteindre 25% de surface bio en UE d'ici 2030. Des scénarios de développement de la bio ont été élaborés et analysés. Ce livrable se concentre sur les aspects socio-économiques. 29 experts européens de l'ensemble de la filière agricole et alimentaire (production, transformation, distribution, etc.) ont été interrogés, dans 8 pays. Les enquêtes suggèrent que le marché biologique peut se développer rapidement à condition de mobiliser des mesures financières. Notamment, les experts recommandent de réglementer l'étiquetage environnemental, d'améliorer la transparence sur les marges, de mettre en place une TVA différenciée ou encore de favoriser la bio dans la restauration publique. Ce livrable intègre également le sujet de l'aquaculture bio.

<https://orgprints.org/id/eprint/55635/>

2025, 120 p., éd. IFOAM ORGANICS EUROPE

réf. 329-065

Vie Professionnelle Réglementation

Le point avec Ecocert : Ektop : des avis attendus

LEROYER Stéphane

Le groupe d'experts européens Ektop donne des avis sur les demandes de modification de la liste des intrants utilisables en bio (annexes du R(UE) 2021/1165). Début 2026, 44 rapports ont été édités et sont consultables, sur divers thèmes : protection des végétaux, fertilisants, produits de nettoyage, aliments pour animaux, etc. Parmi les dernières recommandations du groupe d'experts, l'utilisation de phosphonate de potassium comme fongicide n'a pas été validée. En revanche, l'utilisation de terres à diatomée et celle de pierre ponce comme additifs dans les substrats (composts et fertilisants) sont considérées comme conformes aux principes de la bio par le groupe d'experts. La Commission européenne pourra ensuite choisir d'intégrer ces nouveaux intrants à la liste officielle d'intrants.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 163, 01/01/2026, p. 19 (1)

réf. 329-083

Poulet bio sous pression

LA SPINA Sylvie

Le cahier des charges bio européen relatif à la production de poulets de chair précise que les volailles doivent être élevées jusqu'à un âge minimal de 81 jours, ou doivent être issues de souches à croissance lente adaptées à l'élevage en plein-air. Ainsi, une volaille de souche à croissance lente peut être abattue avant 81 jours. Or, chaque pays membre de l'UE est libre de définir ce qu'est une souche à croissance lente ou d'en dresser une liste. Ceci amène à d'importantes différences de pratiques entre pays, sources de concurrence. La France a défini les normes les plus strictes, en fixant que le gain moyen quotidien ou GMQ d'une souche lente était au maximum de 27 g et en définissant aussi une date minimale d'abattage de 81 jours pour ces souches. A contrario, en Allemagne, un GMQ allant jusqu'à 44 g est possible pour une souche à croissance lente, sans âge minimum à l'abattage à respecter, ce qui fait que des volailles bio peuvent être abattues à 56 jours. Outre une concurrence déloyale entre les différents pays, cette situation amène certains éleveurs à intensifier leur production, se rapprochant alors de l'élevage intensif. Il semble important que l'Union Européenne aille vers des règles plus strictes, ce qui serait synonyme de moindre concurrence entre les pays-membres, mais aussi de plus de bien-être animal et d'une meilleure qualité de la viande de volaille bio.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VALERIANE N° 175, 01/09/2025, p. 34-37 (4)

réf. 329-044

Web café réglementation - 16/05/2025

CERTIPAQ BIO / ALPES CONTRÔLES

Après une présentation des deux structures intervenant dans le web café réglementation (Certipaq Bio et Bureau Alpes Contrôles), le document aborde les nouveautés réglementaires en bio : Minéralisation de l'eau en brasserie ; Sel aux herbes ; Etiquetage des vins ; Vins désalcoolisés (autorisés mais interdiction de la désalcoolisation partielle) ; Vinaigre d'alcool ; Importations (l'équivalence pays devrait prendre fin au 31/12/2026) ; Exportations vers le Japon et le Royaume-Uni ; Allégations utilisées sur les étiquetages et communication.

<https://www.cluster-bio.com/fr/le-cluster/blog/la-bio-en-mouvement-tour-dhorizon-des-derni%C3%A8res-%C3%A9volutions-r%C3%A9glementaires-en-2025/>

2025, 17 p., éd. CLUSTER BIO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

réf. 329-112

PhytAtmo Dataviz, un nouvel outil de suivi des pesticides dans l'air

Le 30 mars 2026, Atmo France a publié PhytAtmo Dataviz (<https://bit.ly/PhytAtmoDataviz>) une nouvelle datavisualisation dédiée à la présence des pesticides dans l'air, en France. Accessible à tous, cet outil permet d'appréhender plus facilement des données souvent complexes et de leur donner du sens.

Cette première version s'appuie sur les données 2022 et 2023, issues des mesures réalisées par les Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA), hexagonales et d'outre-mer. Une mise à jour intégrant les données 2024 est prévue au premier semestre 2026, puis chaque année.

Lien : <https://www.atmo-france.org/actualite/phytatmo-dataviz-un-nouvel-outil-de-suivi-des-pesticides-dans-lair>

Source(s) : www.atmo-france.org, 30 mars 2026

Webinaires Métabio sur les coûts cachés des systèmes alimentaires

Le métaprogramme METABIO d'INRAE organise, avec l'ITAB, une série de webinaires, afin de faire le point sur les méthodes d'évaluation des coûts cachés des systèmes agricoles et alimentaires, leurs limites et les principaux résultats obtenus lorsque ces méthodes ont été mises en œuvre dans des territoires et/ou filières spécifiques. Cette série est construite afin de favoriser le montage d'un projet de recherche interdisciplinaire sur le sujet, avec une comparaison entre systèmes conventionnels et systèmes biologiques. Ces webinaires sont ouverts sur invitation, mais ils sont disponibles au visionnage après leur enregistrement.

Trois replays sont déjà disponibles :

– Présentation de Natacha Sautereau (ITAB) : Evaluation biotechnique et économique des externalités de l'agriculture biologique en France.

– Présentation d'Adrian Müller (FiBL, Suisse) : Hidden costs of the Swiss Agrifood system.

– Présentation de Christophe Alliot (Le Basic) : Création de valeur et coûts sociétaux du système alimentaire français.

Lien : <https://metabio.hub.inrae.fr/lieux-d-echange/rencontres/webinaires-vrais-couts-des-systemes-alimentaires-questions-methodologiques>

Source(s) : La Gazette de METABIO n°22, avril 2026

Contribution de l'élevage biologique et conventionnel au cycle de l'azote en AB en France

Cette thèse de Fanny Vergely, soutenue en novembre 2025, explore la contribution de l'élevage biologique et conventionnel au cycle de l'azote en AB en France. Les résultats, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle territoriale, montrent qu'une diminution de l'élevage biologique et conventionnel diminuerait la disponibilité en azote pour l'AB, limitant ainsi son potentiel de développement. Cette thèse souligne la nécessité de développer des approches intégrant les pratiques des agriculteurs, les évolutions réglementaires ou encore les spécificités territoriales.

Lien vers la thèse (355 pages) : <https://theses.hal.science/tel-05483875v1>

Source(s) : La Gazette de METABIO n°22, avril 2026

Publications de l'ANSES sur le lithium

L'ANSES a publié, en avril, deux avis et un rapport qui visent à mieux connaître les expositions au lithium pour maîtriser les risques sanitaires et environnementaux.

Le lithium est utilisé dans plusieurs secteurs d'activités, comme la fabrication des batteries de voitures ou des téléphones et il voit ses usages croître rapidement. En 2020, l'ANSES avait déjà mis en évidence la toxicité du lithium pour la reproduction aux doses présentes dans les médicaments. L'étude épidémiologique de Paterno et al. (2017) a notamment conclu que l'administration de lithium au cours du premier trimestre de grossesse est associée à un risque accru de malformation cardiaque. Ces résultats ont été corroborés par d'autres études épidémiologiques récentes.

Au terme de ces deux nouvelles expertises, l'Agence a montré les propriétés de perturbateur endocrinien du lithium et ses effets sur la thyroïde. Elle a constaté un manque de connaissance sur les niveaux d'exposition via l'environnement et les effets associés. Elle recommande des mesures pour collecter les informations nécessaires à la prévention des risques potentiels correspondants.

Lien : <https://www.anses.fr/fr/content/lithium-mieux-connaître-les-expositions-pour-maîtriser-les-risques-sanitaires-et>

Source(s) : Communiqué de presse ANSES, 16 avril 2026

Appel à projets Territoires de la campagne C'est bio la France !

Afin d'informer et de promouvoir les atouts de l'agriculture biologique et des produits bio, l'Agence BIO lance ce nouvel appel à projets Territoires, déclinaison territoriale de la campagne de communication et d'information C'est bio la France !, à destination des acteurs territoriaux représentant l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur en bio (production, transformation, vente). Il ne pourra être sélectionné qu'un seul projet de développement de la communication par région ou par département d'Outre-Mer.

Date limite : 12 mai 2026.

Lien : <https://www.agencebio.org/2026/04/09/appel-a-projets-territoires-de-la-campagne-cest-bio-la-france/>

Source(s) : www.agencebio.org, avril 2026

Appel à projets 2026 du Fonds Avenir Bio

L'Agence BIO a lancé le Fonds Avenir Bio 2026, avec le texte de l'appel à projets mis à jour suite à la révision opérée après l'appel à projets de 2025.

Les projets reçus avant le 22 juin 2026 seront auditionnés courant juillet 2026.

Lien : <https://www.agencebio.org/vos-outils/fonds-avenir-bio/espace-candidature-fonds-avenir-bio/>

Source(s) : www.agencebio.org, mars 2026

Entente dans la bio : L'Autorité de la concurrence sanctionne le Synadis Bio, Greenweez et Les Comptoirs de la Bio

Le Syndicat national des distributeurs spécialisés de produits biologiques (Synadis Bio), Greenweez (filiale de Carrefour), Les Comptoirs de la Bio (LCB) et ITM Entreprises (structure du groupement Les Mousquetaires, maison-mère d'Intermarché) écopent d'une amende totale de près de 12,7 millions d'euros pour avoir organisé un cloisonnement des circuits de distribution pendant plus de sept ans. Il leur est reproché d'avoir empêché que les mêmes marques de produits alimentaires bio soient commercialisées à la fois dans les grandes surfaces spécialisées bio (GSS) et dans les grandes surfaces alimentaires généralistes (GSA).

Le Synadis conteste les conclusions de l'Autorité de la concurrence et prévoit de faire appel. Il estime que « Cette décision méconnaît notamment la genèse et la structure du marché de la bio » et que « la sanction financière imposée apparaît infondée et profondément disproportionnée ». Par ces décisions, le Synadis avait pour objectif, pour les magasins bio, « la qualité, tirer la bio vers le haut et non vers le bas. Ne pas casser les prix ».

Lien : <https://www.plan-bio.info/entente-dans-la-bio-lautorite-de-la-concurrence-sanctionne-le-synadis-bio-greenweez-et-les-comptoirs-de-la-bio/>

Source(s) : <https://www.plan-bio.info>, 16 avril 2026

Omnibus VI et cosmétiques

Les commissions en charge de l'environnement (ENVI) et du marché intérieur (IMCO) du Parlement européen se sont réunies, le 15 avril, afin d'étudier la proposition d'omnibus VI, modifiant les règlements sur l'étiquetage des produits chimiques dans les produits cosmétiques et les fertilisants.

Pour Générations Futures, les députés européens ont validé, en commission, des reculs sur l'utilisation de substances dangereuses dans les cosmétiques, en facilitant la présence de substances cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (CMR) (dérogation, délai pour le retrait...).

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/omnibus-cosmetique-vote-commissions/>

Source(s) : www.generations-futures.fr, 15 avril 2026

Cadmium : La bio injustement mise dans le même sac que le conventionnel

En février, l'ANSES a publié un travail d'ampleur sur la "priorisation des leviers d'action pour réduire l'imprégnation de la population française au cadmium". Le cadmium, ce métal lourd jugé cancérigène, se retrouve en quantité dans les phosphates importés pour la fabrication des engrais utilisés en agriculture. La FNAB a salué ce travail attendu et nécessaire pour alerter sur les liens entre agriculture et santé publique. Cependant les agriculteurs biologiques ont eu la surprise d'y découvrir une comparaison factuellement erronée mettant bio et conventionnel sur un pied d'égalité.

Or, la réglementation bio impose des seuils limites 30% plus bas pour les phosphates miniers et 75% plus bas pour les composts de biodéchets utilisables en agriculture biologique. Par ailleurs, les agriculteurs bio utilisent peu, voire pas du tout de phosphates miniers, premiers responsables de la contamination des sols français au cadmium selon l'ANSES. L'étude Phosphobio, menée par Arvalis, observe que les phosphates miniers représentent moins de 1% des usages en bio. Les agriculteurs et agricultrices biologiques privilégient, en effet, les engrais organiques et les effluents d'élevage.

La FNAB demande à l'ANSES de publier un addendum de son expertise afin de garantir une juste information des pouvoirs publics et des consommateurs, et attend les études complémentaires annoncées par l'ANSES pour comparer bio et non bio.

Lien : <https://www.fnab.org/cadmium-la-bio-mise-injustement-dans-le-meme-sac-que-le-conventionnel/>

Source(s) : www.fnab.org, 31 mars 2026

Base de données des Substances Naturelles à Usage Biostimulant

Les Substances Naturelles à Usage Biostimulant (SNUB) sont des préparations utiles pour la biostimulation des végétaux, constituées de plantes, d'algues ou de champignons consommables, ou autorisés par l'ANSES. Ce sont des Préparations Naturelles Peu Préoccupantes (PNPP) qui ne relèvent pas de la catégorie des produits phytopharmaceutiques, et qui ne nécessitent pas d'autorisation de mise sur le marché (AMM). Les SNUB font également partie de la catégorie des matières fertilisantes et supports de culture (MFSC).

La base de données des SNUB, gérée par l'ITAB et actuellement en version test, recense les espèces végétales utilisables pour la biostimulation des végétaux.

Lien : <https://itab.bio/thematique-en-details/les-substances-naturelles-usage-biostimulant-snub>

Source(s) : <https://itab.bio>, 14 avril 2026

Alimentation animale biologique : La fabrication repart à la hausse en 2025

L'année 2025 confirme une reprise de la consommation de produits biologiques. En conséquence, la fabrication d'aliments composés biologiques destinés aux élevages progresse de +1,8 % en 2025, d'après le Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animale (SNIA).

La fabrication d'aliments composés biologiques progresse de façon régulière sur l'ensemble de l'année, avec une augmentation de +1,9 % au premier semestre et de +1,7 % au second semestre. Le secteur redémarre ainsi malgré le recul (-4,5% en 2025) des aliments bio pour poules pondeuses qui reste la filière principale avec 58 % des volumes d'aliments composés biologiques. La dynamique de croissance repose, en 2025, sur les autres segments de production, en particulier les aliments destinés aux bovins (+33,9 %), aux porcins (+6 %), aux poulets de chair (+1,4 %).

Lien : <https://www.datapressepremium.com/rmdiff/2005850/Cque-SNIA-Bio-val.pdf>

Source(s) : Communiqué de presse SNIA, avril 2026

Négociations commerciales 2026 : un équilibre toujours fragile pour les entreprises bio

À l'occasion de la publication des résultats 2026 de l'Observatoire des négociations commerciales par le Médiateur des relations commerciales agricoles, le Synabio a publié, le 24 avril, sa propre note d'analyse, issue de son observatoire conduit auprès de 63 entreprises bio représentant 1,45 milliard d'euros de chiffre d'affaires.

Les données issues de l'observatoire Synabio mettent en évidence un décalage croissant entre l'évolution des coûts et les conditions de négociation. En 2026, les coûts de production des entreprises bio ont augmenté en moyenne de +3,1 %, en lien avec les tendances observées par le Médiateur des relations commerciales agricoles dans sa publication 2026, tandis que les revalorisations tarifaires obtenues atteignaient +1,6 % en moyenne. Cet écart se traduit directement par une compression des marges industrielles.

Dans ces conditions, le Synabio annonce officiellement soutenir la proposition portée par la Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France (FEEF) visant à faire du tarif fournisseur une référence centrale de la négociation, non figée dans la convention et susceptible d'évoluer en cours d'année sous réserve d'un délai de prévenance, afin de mieux refléter la réalité économique des entreprises.

Lien : <https://www.datapressepremium.com/rmdiff/2010266/Synabio-CP-NegociationsCommerciales-2026.pdf>

Source(s) : Communiqué de presse Synabio, 24 avril 2026

Mexique : Soutien institutionnel au développement de fruits et légumes biologiques

Le Mexique encourage les systèmes de certification bio afin de développer la production de fruits et légumes biologiques dans le cadre de sa stratégie de développement agricole pour la période 2025-2030, selon le programme agricole officiel du gouvernement de l'État de Morelos.

Le plan met en avant des outils de certification, tels que le label national « Orgánico México », ainsi que du soutien technique.

Lien : <https://fructidor.com/fr/news/news-detail/33b7a69d-fcd7-4968-a941-279355078518>

Source(s) : <https://fructidor.com>, 30 mars 2026

Projet « Ambitions Élevages : préparer les filières françaises aux défis de 2050 »

Face aux défis climatiques, économiques et sociétaux qui redessinent l'avenir de l'élevage français, l'Acta et les instituts techniques agricoles des filières animales (l'IDELE – institut de l'Élevage, l'IFIP – institut du porc, l'ITAVI et l'ITAB) ont lancé, le 10 mars, AMBITIONS ÉLEVAGES, un projet structurant destiné à préparer concrètement les filières animales aux conditions de 2050.

Lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Transitions et Souveraineté » du Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire, ce programme d'envergure nationale s'inscrit dans une perspective de quatre ans. Il vise à produire des références, des outils et des trajectoires opérationnelles permettant d'adapter les systèmes d'élevage aux conditions futures de production et de marché.

Lien : <https://www.acta.asso.fr/ambitions-elevages-un-projet-de-recherche-partenariale-pour-soutenir-la-souverainete-et-la-competitivite-des-filiere-animales-a-lhorizon-2050/>

Source(s) : ITAB, 30 mars 2026

Rés0Pest

Une étude, publiée en février 2026 par INRAE, prouve qu'il est techniquement et économiquement possible de cultiver sans aucun pesticide de synthèse. Coordonnée par INRAE, en partenariat avec le Cirad et l'École d'ingénieurs de Purpan, l'expérience Rés0Pest, menée sur dix ans, avait pour objectif d'étudier des systèmes « zéro pesticide » en agriculture conventionnelle (possibilité d'utiliser des engrais de synthèse).

Après une décennie d'expérimentation, les résultats montrent que ces systèmes sont viables, avec une approche systémique et préventive : diversification des cultures, rotation longue, travail du sol réduit, et utilisation de variétés résistantes. Ces systèmes « zéro pesticide » sont économiquement performants. En réduisant drastiquement les coûts d'intrants (les pesticides représentent une part significative des charges), les agriculteurs compensent les investissements en main-d'œuvre et en ingénierie agronomique.

Lien vers la publication « Pesticide-free agriculture: Is a third way possible besides organic and conventional agriculture? » : <https://apsjournals.apsnet.org/doi/10.1094/PDIS-09-25-1839-FE>

Lien vers le communiqué : <https://www.generations-futures.fr/actualites/resopest-inrae/>

Source(s) : www.generations-futures.fr, 24 mars 2026

Déréglementation des OGM/NTG : Le conseil de l'UE vote pour

Le 21 avril 2026, 18 États membres de l'UE – dont la France – ont voté en faveur du texte qui déréglemente les OGM/NTG. Le texte est donc adopté en première lecture à la majorité qualifiée.

Il sera maintenant présenté au Parlement européen, d'abord à la Commission « environnement » le 4 mai, puis en plénière pour le vote des eurodéputés, le 19 mai 2026.

Lien : <https://infogm.org/le-conseil-de-lue-favorable-a-la-dereglementation-des-ogm-ntg/>

Source(s) : <https://infogm.org>, 21 avril 2026

Trophées Natexpo 2026

Chaque année, les Trophées Natexpo récompensent les produits bio les plus innovants mis sur le marché pendant l'année.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 7 mai 2026.

Lien : <https://natexpo.com/animations/trophees-natexpo/>

Source(s) : <https://natexpo.com/>, avril 2026

Reconquérir les friches, relocaliser l'alimentation : Fantas'Scic passe à l'action dans l'Aude

La coopérative Graines Équitables a organisé, le 14 avril, à Luc-Sur-Orbieu (Aude), le forum de lancement du projet Fantas'Scic. Inscrit dans le dispositif national « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires », l'enjeu de ce projet est double : reconstruire des systèmes agricoles résilients, adaptés au climat méditerranéen, et relocaliser des filières alimentaires capables de créer de la valeur pour les producteurs comme pour les territoires. Pour y parvenir, Fantas'Scic s'appuiera sur la reconquête des friches agricoles, la diversification des productions, le renforcement des liens entre cultures et élevage, et la structuration de filières locales intégrant production, transformation et débouchés, notamment en restauration collective.

Lien : <https://www.inrae.fr/actualites/reconquerir-friches-relocaliser-lalimentation-fantasscic-passe-laction-laude>

Source(s) : www.inrae.fr, 10 avril 2026

Report de l'application de la redevance sur les rejets de PFAS

Générations Futures a adressé, le 14 avril, un courrier au Premier ministre, Sébastien Lecornu, pour exiger des explications et des mesures concrètes après le nouveau report de la redevance sur les rejets de PFAS (substances per- et polyfluoroalkylées, aussi appelés polluants éternels), report révélé le 13 avril par l'enquête de la cellule investigation de Radio France (« Halte au feu : comment Matignon a repoussé la taxe PFAS au bénéfice de l'industrie chimique »).

Selon l'enquête, l'entrée en vigueur de cette redevance, qui était prévue au 1er mars 2026 (date inscrite dans la loi de finance promulguée le 19 février 2026), a été repoussée au 1er septembre 2026, malgré l'opposition du ministère de la Transition écologique.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/pfas-redevance/>

Source(s) : www.generations-futures.fr, 14 avril 2026

6 nouveaux parcours METABIO démarrent en 2026

CoCoCultures : Co-expérimenter les associations de cultures de légumes pour favoriser la productivité, les services écosystémiques et la transition vers l'Agriculture Biologique, porté par Mathieu Hanemian ;

IRRIBIO : Mieux caractériser les pratiques d'irrigation en AB, porté par Philippe Martin et Marie-Sophie Dedieu ;

BIO-PACT : Approche participative pour co-concevoir des systèmes AB: vers une meilleure coordination des acteurs de la production et de la transformation, porté par Bénédicte Autret ;

CARLOCC : Caractérisation des races locales face au changement climatique : comment caractériser leurs performances et les modalités de leurs mobilisations ?, porté par Gwendal Restoux ;

DIVERSIBIO : Trajectoires de diversification des systèmes arboricoles pour une conversion en AB, porté par Malick Ouattara ;

BIOZEN : Viser la neutralité carbone et améliorer le bien-être des porcs BIO et la qualité des viandes en combinant non castration et éco-formulation, porté par Bénédicte Lebret et Charline Niort.

Source(s) : La Gazette de METABIO n°22, avril 2026

TARIFS DES SERVICES DOCUMENTAIRES

Pour tout service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Nous vous remercions de ne pas joindre le paiement à votre bon de commande. ABioDoc vous adressera une facture et vous pourrez alors procéder au paiement :

- par chèque à l'ordre du « Régisseur d'ABioDoc »
- par virement bancaire

Services	Tarif général	Agriculteurs, Etudiants (sur justificatif)
Prêt d'ouvrage (forfait) :	8€	6€
Indemnité forfaitaire en cas de non-retour des ouvrages :	80€	
Photocopies sur place (prix à la page) :	0,10€	
Photocopies envoyées par La Poste (sous réserve d'accord avec les éditeurs ou les auteurs) :	2€ la première page et 0,30€ les suivantes	
Articles envoyés par mail (sous réserve d'accord avec les éditeurs ou les auteurs)	0,55€ la première page et 0,30€ les suivantes	
Téléchargement de certains documents de + de 2 ans (sauf tarif spécifique) sur la Biobase	gratuit sur la Biobase	
Abonnement ou réabonnement au Biopresse version PDF : (11 N° par an)	gratuit (inscription sur ce site)	

Pour vous abonner, rendez-vous sur : <https://www.abiodoc.com/abonnez-vous-au-biopresse>

COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

Titre	Editeur principal	Informations éditeur principal	Pays
Les couverts végétaux : un levier pour renforcer les services écosystémiques en agriculture	ACTA - LES INSTITUTS TECHNIQUES AGRICOLES	149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 http://www.acta.asso.fr Tél. : 01 81 72 17 00 editions@acta.asso.fr	FRANCE
Baromètre des produits biologiques en France - 2026 : Consommation et Perception : Rapport détaillé	AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)	12 Rue Henri Rol-Tanguy, 93 100 MONTREUIL-SOUS-BOIS http://www.agencebio.org Tél. : 01 48 70 48 30 contact@agencebio.org	FRANCE
Plaidoyer pour la gestion de la ressource en eau : Sobriété, partage et priorisation	BIO ARIÈGE-GARONNE	6 Route de Nescus, 09 240 LA BASTIDE DE SÉROU https://www.bio-ariège-garonne.fr/ Tél. : 05 61 64 01 60 bio-ariège-garonne@bio-occitanie.org	FRANCE
Rencontre régionale : Avoir une bonne organisation du travail en maraîchage diversifié pour gagner en rentabilité, efficacité et tranquillité d'esprit	BIO ARIÈGE-GARONNE	6 Route de Nescus, 09 240 LA BASTIDE DE SÉROU https://www.bio-ariège-garonne.fr/ Tél. : 05 61 64 01 60 bio-ariège-garonne@bio-occitanie.org	FRANCE
Rencontre Gestion du risque gel printanier en arboriculture fruitière en AB	BIO ARIÈGE-GARONNE	6 Route de Nescus, 09 240 LA BASTIDE DE SÉROU https://www.bio-ariège-garonne.fr/ Tél. : 05 61 64 01 60 bio-ariège-garonne@bio-occitanie.org	FRANCE
Agriculture Biologique : Les Nouvelles Règles pour 2026	BIO SUISSE	Peter Merian-Strasse 34, CH-4052 BÂLE http://www.bio-suisse.ch Tél. : +41 (0)61 204 66 66 bio@bio-suisse.ch	SUISSE

Développer un projet agritouristique en Drôme : 10 fiches	CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA DRÔME	145 avenue Georges Brassens - CS 30418, 26 504 BOURG LES VALENCE CEDEX https://drome.chambres-agriculture.fr/ Tél. : 04 75 82 40 00	FRANCE
Revenus 2024 de l'agriculture biologique en Pays de la Loire	CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE	9 Rue André Brouard, CS 70510, 49 105 ANGERS CEDEX 02 http://www.paysdelaloire.chambagri.fr/ Tél. : 02 41 18 60 00 accueil@pl.chambagri.fr	FRANCE
Guide maraîchage biologique Nouvelle-Aquitaine : Commercialisation	CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE	Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, Boulevard des Arcades, 87 060 LIMOGES CEDEX 2 http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr Tél. : 05 55 10 37 90 accueil@na.chambagri.fr	FRANCE
ATClimA : Animation thématique transversale sur l'adaptation au changement climatique : Livret pépites	CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE	9 Avenue Georges V, 75 008 PARIS https://chambres-agriculture.fr/ Tél. : 01 53 57 11 40 accueil@apca.chambagri.fr	FRANCE
A quel âge faut-il sevrer les agneaux d'herbe ?	CIIRPO (Centre Interrégional d'Information et de Recherche en Production Ovine)	Le Mourier, 87 800 SAINT PRIEST LIGOURE https://idele.fr/ciirpo/ Tél. : 05 55 00 63 72	FRANCE
Web café réglementation - 16/05/2025	CLUSTER BIO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	INEED - Parc Rovaltain, 1 Rue Marc Seguin - BP 16208, 26 958 VALENCE CEDEX 9 https://www.cluster-bio.com/fr/ Tél. : 04 75 55 80 11	FRANCE
La fidélisation en magasin bio	ECOZEPT	Le Barcelone, Bât. 12, 145 Rue Guillaume Janvier, 34 070 MONTPELLIER http://www.ecozept.com Tél. : 04 67 58 42 27 info@ecozept.de	FRANCE

A global view on organic soy	ECOZEPT	Le Barcelone, Bât. 12, 145 Rue Guillaume Janvier, 34 070 MONTPELLIER http://www.ecozept.com Tél. : 04 67 58 42 27 info@ecozept.de	FRANCE
Fiche technique : Comprendre les labels bio : Guide d'achat des produits biologiques	FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)	Ackerstrasse 113, Case Postale 219, CH-5070 FRICK http://www.fibl.org Tél. : + 41 (0)62 865 72 72 info.suisse@fibl.org	SUISSE
Fruits et légumes bio : dynamiques de marché, comportements et saisonnalité des achats depuis 2005	FRANCEAGRIMER	12 Rue Henri Rol-Tanguy, TSA 20002, 93 555 MONTREUIL CEDEX http://www.franceagrimer.fr/ Tél. : 01 73 30 30 00	FRANCE
Webinar : Organic Turns Challenges into Growth Opportunities	IFOAM - ORGANICS INTERNATIONAL	Charles-de-Gaulle-Strasse 5, 53113 BONN http://www.ifoam.bio/ Tél. : +49-228-92650-10 contact@ifoam.bio	ALLEMAGNE
Organic Targets 4EU : Livrable D4.2 : Entretiens d'experts sur les impacts socio-économiques sur le marché et la stratégie commerciale	IFOAM ORGANICS EUROPE	Rue Marie Thérèse 11, 1000 BRUXELLES https://www.organicseurope.bio/ Tél. : +32 2 280 12 23 info@organicseurope.bio	BELGIQUE
Recueil de la conférence et des ateliers techniques : Quoi de neuf pour mes brebis ?	INSTITUT DE L'ÉLEVAGE	Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 http://www.idele.fr/ Tél. : 01 40 04 51 50	FRANCE
Temps de travail pour la transformation et la commercialisation en production laitière fermière	INSTITUT DE L'ÉLEVAGE	Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 http://www.idele.fr/ Tél. : 01 40 04 51 50	FRANCE

À la recherche d'un nouvel équilibre pour le lait bio : Le regard des acteurs sur la filière	INSTITUT DE L'ÉLEVAGE	Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 http://www.idele.fr/ Tél. : 01 40 04 51 50	FRANCE
Etat des lieux de la recherche et de l'expérimentation : Fruits et légumes bio	INTERFEL	97 Boulevard Pereire, 75 017 PARIS http://www.interfel.com/ Tél. : 01 49 49 15 15 infos@interfel.com	FRANCE
Mémoire de fin d'études : Impact de l'utilisation du biochar sur la disponibilité en eau des sols et sur le stress hydrique de la vigne en contexte méditerranéen	L'INSTITUT AGRO MONTPELLIER	2 Place Pierre Viala, 34 060 MONTPELLIER https://www.institut-agro-montpellier.fr/ Tél. : +33 (0)4 99 61 22 00 contact@supagro.fr	FRANCE
Agriculture Alimentation : Re-territorialisation de l'alimentation et des filières agricoles : vers des produits de proximité plus résilients	LE LIERRE	15 Rue de la Bûcherie, 75 005 PARIS https://le-lierre.fr/ contact@le-lierre.fr	FRANCE
Consommation : Qui achète du vin bio en France aujourd'hui ? Et demain ?	SUDVINBIO	Bât. A8, ZAC Tournezy, 2 Rue Simone Signoret, 34 070 MONTPELLIER http://www.sudvinbio.com Tél : 04 99 06 08 41	France
La biodiversité en France : Entre déclin et espoirs	WWF FRANCE	35/37 Rue Baudin, 93 310 LE PRÉ-SAINTE-GERVAIS http://www.wwf.fr/ Tél. : 01 71 86 40 60	FRANCE

LA BIOBASE

Plus de 49 000 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : www.abiodoc.com
ou directement sur notre catalogue en ligne : abiodoc.docressources.fr

PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur www.abiodoc.com

- Compilation bibliographique sur la production d'énergie renouvelable dans les élevages biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les complémentarités entre les arbres et les animaux dans les systèmes biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur la gestion de l'eau en élevage biologique, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les jeux sérieux intéressants pour l'agriculture biologique, 2023 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série : Diversification et agriculture biologique, 2022 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les études prospectives liées à l'élevage de ruminants à l'horizon 2030-2050, 2022 ([PDF](#))
- Biopresse / Référence horticole : Hors-série 2021 : Réduction des déchets plastiques, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur les externalités de l'agriculture biologique : chaîne de valeur, environnement, santé et souveraineté alimentaire, 2021 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique, 2021 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série - Changement climatique, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur l'accompagnement professionnel agricole, 2021 ([PDF](#))
- Témoignages d'agriculteurs bio sur des alternatives aux intrants controversés, 2020 ([PDF](#))



ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique



- Plus de 49 000 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 30 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur www.abiodoc.com

- [Biobase](#) : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- [Biopresse](#) : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- [Infolettres thématiques](#) : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- [Service questions-réponses](#) : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- [Chaîne YouTube](#) : espace regroupant par thématiques des vidéos intéressantes pour la bio
- [Accueil sur place](#) : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire